

À L'INTERIEUR
GUIDE TV
Le St-Laurent-est

LE ST-LAURENT-EST

• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA



"Nous ne savons pas tout,
mais nous connaissons
ceux qui savent".

 cégep de
rivière du loup
Service de l'éducation
des adultes, 862-6903

87ième année No: 48 Mercredi le 26 octobre 1983



Au moment du dépôt des mises en nomination, il y avait foule dans la salle du conseil on aperçoit ici le candidat à la mairie M. Jean-Léon Marquis et son épouse en conversation avec l'épouse de l'adversaire Mme Denise Levesque.

Les élections municipales:

● **Les élus du 23 octobre
dans 34 municipalités
du Grand-Portage**

(Pages 12-13-14A)

● **Les choix qui restent
à faire le 6 novembre
prochain**

(Pages 3-6-7-8-16A)

**HALLOWEEN,
plaisir et sécurité**



**Samedi
soir,
ajustez
vos
horloges**



SPORTS:

Ouverture locale des 3L:

(Page 1B)

**Maurice Bélanger
et Yvan Lepage
démarrent en "LIONS"**



Les Michelins ont formé un petit comité d'accueil à Guy Gagnon des 3L.

**Gros-Cacouna,
c'est juste
une grosse marina"**

(Page 14A)

(L'ingénieur Edouard Bédard)



**4 Saisons Chev. Olds
SPÉCIAL AUTOMNE
Garantie démarrage 3 mois
sans condition sur usagés
Demandez des détails**



**Monsieur
dismat**

bois, matériaux... **TOUT**
pour la construction!

**Côté &
Godbout INC.**

124 boul. Carter
Rivière du Loup
851 2004 862 9316

A Rivière-Bleue, tentative de meurtre

[L.C.]—Le 23 octobre vers minuit 15 minutes, une tentative de meurtre a eu lieu dans un établissement licencié à Rivière-Bleue.

Selon les informations fournies par le bureau des relations publiques de la Sûreté du Québec, un client à l'intérieur du bar licen-

cié La Grange faisait du trouble. Le propriétaire de l'endroit, M. Gérard Lavoie de Rivière-Bleue a donné plusieurs avertissements à l'individu

pour ensuite tenter de l'expulser. Il y eut une altercation au cours de laquelle, le client aurait donné un coup de couteau atteignant le pro-

priétaire à l'abdomen. L'individu arrêté en rapport avec cette affaire est Roger Bérubé de Sully.

Pour la CSN-Construction:

L'emploi, la meilleure sécurité

[L.C.]—Parce que l'emploi est la première sécurité, la Confédération des syndicats nationaux [CSN-Construction] demande notamment le renouvellement automatique des cartes de classification et une surveillance accrue pour arrêter les chantiers noirs.

Roussel, conseillers syndicaux étaient de passage à Rivière-du-Loup la semaine dernière pour expliquer ce que désire la CSN-Construction pour ses travailleurs syndiqués. On sait que la période légale de maraudage a lieu au mois d'octobre et que le vote est du 2 au 6 novembre.

Or, comme l'expliquait M. Caron, on ne peut parler de sécurité d'emploi ou de sécurité du revenu quand on n'a pas d'emploi ni de revenu. Selon les chiffres avancés par la CSN le manque d'emploi touche 50% des membres des associations syndicales représentatives. Dans la situation présente, la CSN, souligne M. Caron, entend demander le re-

nouvellement automatique des cartes puisque au 1er mars 1983, 3 500 cartes de classification n'ont pas été renouvelées par l'Office de construction du Québec.

Cette difficulté de ne pas pouvoir obtenir le permis de travail provient du fait qu'à cause de la récession économique, les travailleurs de la construction ne peuvent accumuler le nombre d'heures nécessaires. Aussi, présentement une pétition circule pour obtenir le renouvellement automatique car d'après les estimés de la CSN, 23 000 travailleurs risquent de perdre leur carte au 1er mars 1984.

Egalement la CSN tient à dénoncer le braconnage des emplois et le travail clandestin qui se fait dans

l'industrie de la construction. La CSN estime notamment à ce sujet que les pressions sur le gouvernement ont permis d'empêcher que le programme Corvée-Habitation continue d'utiliser des artisans et des entrepreneurs clandestins aux dépens des vrais travailleurs de la construction. Le syndicat dénote 30% d'emplois non déclarés et 4 000 entrepreneurs maintient la centrale sans aucune licence. A cet effet, un document a été préparé et contient notamment des recommandations pour contrer le braconnage des emplois et du travail clandestin, soit l'application sévère et soutenue du règlement de placement de l'industrie de la construction par le renforcement des services

21-10-83 **Mini-Loto**
 \$50,000.00 **933243** Valideuse 6/36 et 6/49
Dépanneur Chez Claude
 61 Témiscouata, Rivière-du-Loup
 862-0471

d'inspection et d'enquêtes de l'Office de la construction du Québec et l'attribution du pouvoir par les représentants syndicaux de vérifier les permis de travail et les licences d'entrepreneurs; l'arrêt de tout chantier "au noir" susceptible d'abriter une main d'œuvre clandestine ou la présence d'entrepreneurs sans permis sans perte de salaires pour les vrais travailleurs oeuvrant sur le chantier par les représentants syndicaux ou les inspecteurs mandatés par l'OCQ; le renouvellement automatique des cartes de classification des travailleurs de la construction lorsqu'elles viendront à échéance le 1er mars 1984 et l'abolition de la régie des entreprises de la construction du Québec et la remise au comité mixte de la construction des pouvoirs d'émission et de contrôle des permis d'entrepreneurs. Signalons que ces recommandations seront présentées aux membres de la CSN et ensuite au gouvernement. D'autre part, dans la région du Bas Saint-Laurent la CSN-Construction a mis sur pied 12 équipes de militants qui sont un lien entre les représentants de la CSN-Construction et les membres à la base dans chacun des centres. Enfin, selon les conseillers syndicaux, la prochaine négociation ne peut se faire sans la CSN-Construction parce qu'elle est la seule centrale à exiger la protection intégrale du droit au travail et des emplois pour les travailleurs.

Police en alerte

Par Roland Marquis



Police en alerte.
 Par: Roland Marquis

Méfaits...

Il y a encore de nos jours, des automobilistes qui ont un toit de toile et que l'on appelle décapotable, alors au cours de la dernière semaine, l'un de ces toits a subi les dommages des malfaiteurs, il fut découpé à l'aide d'un couteau. Un porte-bagage sur un toit d'automobile fut complètement arraché, les malfaiteurs ont également abîmé les moulures décoratives sur le côté d'une automobile, le tout fut arraché et celles qui ne voulaient obéir, furent brisées en place.

Vois...

Je dis souvent que tout peut se voler surtout n'importe quand, alors en voici la preuve. Dans un premier temps, il y a eu un vol d'argent dans une résidence et voici comment l'on a procédé: le voleur a profité que le propriétaire était à travailler sur la façade de sa demeure, pour pénétrer dans la maison par la porte arrière et il est allé se servir puis est ressorti par la même porte, sans faire de bruit et sans briser quoi que ce soit. Très astucieux. Dans un autre temps, le voleur entre dans la boutique et profitant du fait que le commis est occupé avec un client, se sert et prend la fuite en courant entre les maisons. Il y a eu aussi un vol pour le moins astucieux, en effet le voleur s'est emparé d'une carabine qu'il y avait à l'intérieur d'une automobile, ce qu'il ne sait pas, c'est que le tout est enregistrée, alors un jour ou l'autre, il va tomber dans le panneau.

Vol à l'étalage...

Au cours de la dernière semaine, deux autres personnes furent prises la main dans le sac, alors qu'elles commettaient un vol à l'étalage et dans un de ces cas, il s'agit d'une seconde offense. Nos deux personnes auront à faire face à la Justice sous peu et elles se verront liées à un dossier pour un certain temps.

Accidents...

La dernière semaine fut passablement active du côté accident de la route. Dans les limites de notre belle ville, nos policiers ont dû faire rapport dans pas moins de onze (11) cas, pour des accidents avec des dommages matériels. On circule vite en ville et surtout on est très distrait.

Vol audacieux...

Comme vous savez tous, la période de chasse est ouverte. La semaine dernière, j'entendais raconter des histoires de chasse plus ou moins loufoques, mais la suivante en est une vraie. Un type est revenu de la chasse avec son premier original, après avoir vidé la bête il l'a suspendue chez lui dans son garage, mais telle ne fut sa surprise de constater le lendemain matin, la disparition de la bête au complet. Le menrod fit venir la police pour porter plainte, mais il n'aima pas voir ce policier qui se préoccupait peu des empreintes. Notre chasseur était dans ses petits souliers et sa vie avait changé. La bête fut retrouvée 24 heures plus tard il y avait plusieurs personnes dans le coup. Si vous voulez en savoir plus long sur ce vol audacieux, rencontrez notre bon ami Paul (Mercerie Vézina). Denis, il trouve l'histoire drôle maintenant, mais ce ne fut pas toujours le cas.

Résultats

6/36 Gros Lot 100 000,00\$

6/6	2	318 586,50
5/6	12	11 193,40
4/6	318	633,60
3/6	8803	63,50

MISE-TOT: 10 18 20 21
 226
 221,208

Provincial: 5256730 500 000\$

286730	50 000\$	6730	100\$
46730	1 000\$	730	25\$
		30	10\$

La Quotidienne

L	M	M	J	V	S	
3	471	416	442	170	800	843
4	3090	1681	4647	5734	9710	2189

6/49 Gros Lot 500 000,00\$

6/6	2	717 166,70
5/6	2	178 108,90
4/6	142	1 500,40
3/6	8283	66,10
2/6	131494	10\$

7 065 577,00 \$

Ces résultats de Loto Québec sont une gracieuseté de vos marchands

Centre Commercial Rivière-du-Loup

298 boulevard Thériault Rivière-du-Loup

Quand le magasin à Rivière-du-Loup, le commence toujours par le Centre commercial.

SOMMAIRE

À noter: P. 17-18-19A
 Avis publics: P. 18-19A
 Horaire T.V.: P. 13-14-19-20B
 Carnet professionnel: P. 30-31B
 Petites annonces: P. 25-26-27B
 Répertoire: P. 27B
 Vestiaire à l'autre: P. 5B
 Nécrologie: 30-31B
 Place aux lecteurs: P. 4A

IMPRIMERIE

témis

Service complet d'imprimerie

SPECIALITÉ ESTAMPES DE CAOUTCHOUC

123A Témiscouata Rivière-du-Loup 862-1178

FERNAND LÉVESQUE, prop.

Mettez le cap vers les plus beaux endroits de la province en empruntant:

LA TRAVERSE RIVIÈRE-DU-LOUP ST-SIMÉON LTEE

HORAIRES DES TRAVERSÉES

Du 6 septembre au 14 décembre

Départs:

- Rivière-du-Loup: 08h30 15h15
- St-Siméon: 10h00 17h00

Téléphones: RIVIÈRE-DU-LOUP — (418) 862-5094-9545
 ST-SIMÉON — (418) 638-2856

Le service opérera du 31 mars 1983 au 5 janvier

SONothèque

• instruments de musique • orgues Hammond • stereo Pioneer, Sansui, Aiwa

298 Boul. Thériault Rivière-du-Loup

Vente avant Noël

Profitez de nos prix les plus bas jusqu'au 31 octobre pour vous procurer votre instrument de musique et même faites une mise de côté.



Hydro-Québec investit 9,3 millions \$ dans un nouveau poste de distribution à Rivière-du-Loup

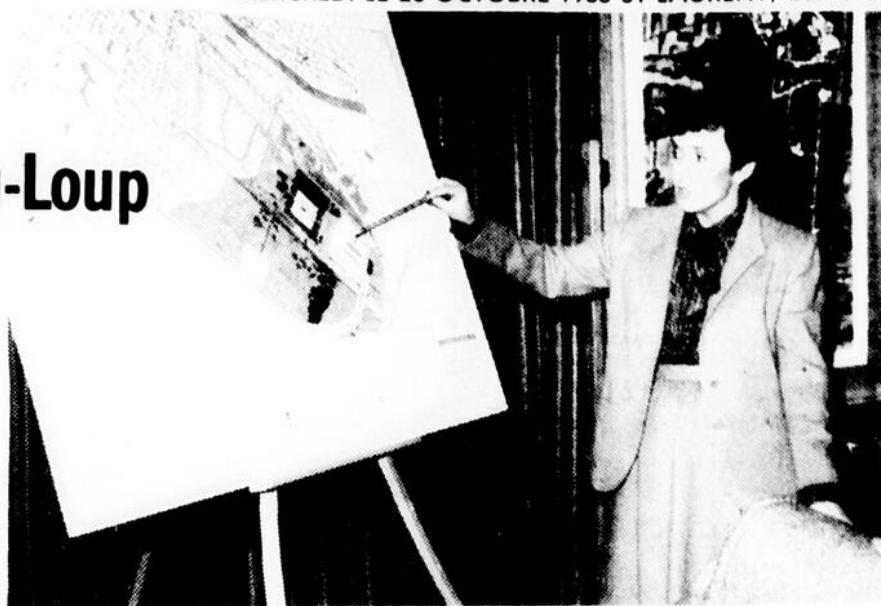
[M.R.]—Selon ses normes, l'actuelle installation du poste Fraser-ville assurant la distribution de l'électricité à toute la ville de Rivière-du-Loup est peu fiable et ne pourrait pas non plus prendre l'expansion qui sera requise

dans le futur, c'est pourquoi Hydro-Québec construira un tout nouveau poste au coût de 9,3 millions \$.

Une conférence de presse tenue jeudi le 20 octobre dernier a permis à Hydro-Québec de

divulguer les grandes lignes de son projet. L'ingénieur à la planification Mme Andrée Turcot a expliqué que dans ce réaménagement, le nouveau poste de distribution prendra la relève du poste appelé Fraser-ville près de

l'échangeur de la route 185 ainsi que celui appelé Saint-Alexandre dans la municipalité du même nom. Dorénavant, ce poste situé tout près de l'usine F.F. Soucy s'appellera Grand-Portage. Il s'agit d'un poste de 120-25 kV dont la nouvelle ligne sera d'environ 6,5 km située entre la voie ferrée et une ligne de 120 kV à être démantelée en direction de Saint-Antoine. Même si Hydro-Québec propose un endroit spécifique pour le poste et la ligne d'alimentation, la Société a étudié deux sites et deux tracés possibles. Elle entreprend actuel-



L'électricité demeurera un moyen privilégié pour le chauffage résidentiel et autre dans le Grand-Portage puisque le mazout est ici un peu plus cher qu'ailleurs et que le gaz naturel n'est pas disponible c'est pourquoi la capacité des postes de distribution doit être accrue, a expliqué l'ingénieur Mme Andrée Turcot que l'on aperçoit ici.

lement une consultation auprès des propriétaires de terrain, résidents du voisinage, édiles municipaux etc..

pour exposer son projet, recevoir des avis et le réaliser concrètement avant de le soumettre pour approbation à l'Environnement.

La Société déboursera 9,3 millions \$ pour le réaliser concrètement entre août 1986 et juillet 1987 date de son entrée en opération.

A Rivière-du-Loup, 17 candidats convoitent 7 postes

[M.R.]—Dans l'élection municipale de Rivière-du-Loup, un intérêt très fort a été enregistré puisque 17 contribuables se disputent les 7 postes en jeu.

En effet, dimanche le 23 octobre dernier quelque 17 candidats avaient déposé leur bulletin de présentation au président d'élection, M. Raoul Savard. Outre la mairie qui sera disputée entre MM. Jean-Léon Marquis et Martin Levesque, il y aura 4 candidats pour le siège Thibaudeau dont la seule femme en lice tandis qu'à St-Ludger, il y aura affrontement entre 3 candidats, ailleurs deux candidats se feront la lutte.

Par ordre d'importance suivant le nombre d'électeurs, le quartier Nord (2 055 électeurs) sera débattu entre le conseiller-sortant Gilbert Perron représentant le Comité de vie municipale et Guy Ouellet, indépendant.

Le quartier St-Ludger (2 046 électeurs) opposera le conseiller-sortant Marcel St-Pierre à André Bernier et Adrien Ruest, tous indépendants.

Le quartier Thibaudeau (1 929 électeurs) sera disputé entre quatre personnes dont Nicole Milliard et Denis Chouinard indépendants tandis que Roger Ouellet appuie Jean-Léon Marquis et que Claude Ouellet représente le Comité de vie municipi-

pale.

Le quartier St-Patrice (1 066 électeurs) laissé vacant par Jean-Léon Marquis candidat à la mairie, deux contribuables sont sur les rangs soient Régis Malenfant et Gérard Proulx.

Le quartier Centre (1 035 électeurs) opposera le conseiller sortant Marc Jean (appuie M. Marquis) à Léo-Claude Thorat, indépendant.

En effet, au cours de la semaine dernière, la coordonnatrice de ce service jeunesse à la permanence de la Croix Rouge à Québec, Mme Françoise Filteau, a rencontré les autorités des deux commissions scolaires, une réponse serait rendue dans un mois environ. La Croix-Rouge offre ses cours depuis quelques années déjà par le biais de bénévoles mais cherche aujourd'hui à les faire adopter par les réseaux scolaires pour leur assurer une plus large diffusion, a expliqué Mme Filteau.

Pour l'élection de 1983 il y aura quelque 320 électeurs de plus qu'en 1979. Le vote par anticipation aura lieu le 30 octobre entre 14:00 heures et 22:00 heures à l'Hôtel de ville a annoncé M. Raoul Savard. Le scrutin lui-même aura lieu dans les écoles le dimanche 6 novembre entre 9:00 heures et 18:00 heures soit à l'école Sainte-Marie pour le quartier Nord, à l'école Roy pour St-Patrice, à l'école Joly pour le Centre aux bureaux de la Commission scolaire régio-

nale pour St-François, à l'école Thibaudeau pour le quartier du même nom et à l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur pour St-Ludger.

La Croix-Rouge offre des cours du Service Jeunesse aux Commissions scolaires

[M.R.]—Les Commissions scolaires locale de Rivière-du-Loup et régionale du Grand-Portage ont à décider si elles adoptent les cours proposés par le Service Jeunesse de la Croix-Rouge portant sur les soins personnels, le soin des enfants gardés, les maladies transmises sexuellement et finalement un dossier de réflexion sur la paix à faire régner en soi, dans son entourage et dans la société.



Mme Françoise Filteau.

En effet, au cours de la semaine dernière, la coordonnatrice de ce service jeunesse à la permanence de la Croix Rouge à Québec, Mme Françoise Filteau, a rencontré les autorités des deux commissions scolaires, une réponse serait rendue dans un mois environ. La Croix-Rouge offre ses cours depuis quelques années déjà par le biais de bénévoles mais cherche aujourd'hui à les faire adopter par les réseaux scolaires pour leur assurer une plus large diffusion, a expliqué Mme Filteau.

Le cours "Gardiens avertis" vise les étudiants en 6ième année, secondaire 1 et 2 pour

En vue de 1985, qui sera l'année internationale de la jeunesse, (ne pas confondre avec l'année de l'enfant il y a quelques années) la Croix Rouge a mis au point un dossier sur la paix qu'elle veut diffuser le plus largement possible auprès des jeunes pour susciter leur réflexion sur ce sujet, précise Mme Filteau.

Il s'agit de faire prendre conscience aux jeunes que la paix est d'abord un état qui doit régner en chaque individu qui pourra ensuite le transmettre dans son entourage puis dans l'ensemble de la société. Le dossier indiquerait des moyens pratiques pour reconnaître ses états de tension, de conflit et les moyens pour les désamorcer. Les autorités scolaires auront à décider si le document sera utilisé en pastorale scolaire, lors d'activités para-scolaires ou autre. La Croix-Rouge espère qu'avec le dossier de réflexion en 1984, les jeunes seront en mesure de passer à l'action en 1985 dans le cadre de leur année internationale.



POUR UN ÉCHEVIN D'ACTION ET DISPONIBLE
25 ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LES AFFAIRES.
LE 6 NOVEMBRE
DANS LE QUARTIER ST-PATRICE

VOTONS

GÉRARD PROULX

Rédigé et payé par l'organisation Gérard Proulx

Placements en **OBLIGATIONS** avec rendement défiant toute concurrence

Nouvelle émission

HÔTEL-DIEU de Rivière-du-Loup

12%

Echéant 22 novembre 1993

RÉSERVEZ MAINTENANT!

Pour plus d'informations:

LÉVESQUE BEAUBIEN INC.

862-9341

Claude Croteau, rep.
 Pierre Langlais, rep.
 Lionel Larochelle, dir.

110, Lafontaine Rivière-du-Loup

Place aux lecteurs

M.D.L.R. Pour être considérée dans la chronique "Place aux lecteurs", toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La Rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de l'abréger, de la corriger avant publication dans notre journal. Le St-Laurent-Echo n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.

De la Tannerie Canadienne: je cause

Saint-Pascal, subit présentement un recul énorme dans son économie. Depuis une dizaine d'années les deux plus importantes industries créatrices d'emplois sont fermées, voir même démantellées.

Pourquoi tous ces échecs? pourquoi toutes ces pertes d'emplois? A ces questions, je sais très bien que la majorité de la population connaît les réponses mais n'ose en parler publiquement.

Dans certains écrits publiés dernièrement dans nos journaux locaux, et autres, on s'en prend aux dirigeants municipaux, aux marchands, et bien d'autres organismes, voir même les Gouvernements.

A mon sens, la vraie cause de toute cette confusion, c'est que le syndicalisme, n'est pas appliqué suivant le sens des principes émis en place dans sa conception, et aussi d'une mauvaise explication de la part des représentants des centrales syndicales.

Dans sa fondation le but principal du syndicat dans une entreprise est de jouer le rôle de conciliateur, de protecteur de l'employeur et de l'employé, maintenir l'harmonie entre le patron et ses travailleurs, maintenir également au travail un climat de responsabilité et de bonne entente entre les employés cadres et les dirigeants. Ce n'est pas le rôle d'un syndicat de provoquer un conflit et en même temps créer un climat de mépris, de pressions, que ce soit de

mauvaises critiques ou de décréter le ralentissement au travail et de faire subir par le fait même des pertes de matériels et monétaires à l'entreprise, et encore moins de tolérer des actes de vandalisme...ou insulter des personnes qui ne sont pas en cause, j'appelle cela du lavage de cerveau.

Une entreprise dans une municipalité soit ville ou campagne a des responsabilités civiles et sociales. Il est bien vrai, mais n'oublions pas aussi que les employés, dans n'importe laquelle usine ont aussi des responsabilités au même niveau que l'employeur. Le travailleur est un citoyen à part entière dans la société, exactement comme le cultivateur qui exploite sa ferme, s'il manque de jugement, et ne rend pas son exploitation rentable, il n'est pas capable de faire vivre sa famille, de payer ses taxes, ses paiements mensuels, d'entretenir ses biens et immeubles.

Dans la période de récession que nous vivons, il est illogique de refuser des offres salariales même si elles ne rencontrent pas nos attentes, mais tout de même nous permettent de vivre sans être obligés d'aller à la charité publique ou à l'assistance sociale. Gagner 200.00/net semaine, ça vaut mieux que rien du tout...

Depuis la fermeture de la Tannerie Canadienne, combien d'argent de perdu pour Saint-Pascal, et les environs, les municipalités, les com-

merçants, les fabriques, toute la population en subit les effets, contrairement aux écrits disant que: "les employés seuls ont été victimes de tous ces maux"...

C'est bien facile de renvoyer tous les torts sur certaines personnes ou certains dirigeants, et même sur l'ensemble de la population, pendant ce temps ça nous empêche de voir les nôtres, on se blottit dans son entêtement, on ne fait plus confiance à personne, au point que l'on ne veut plus rien entendre des propositions faites à plusieurs reprises; par un bon nombre de personnes compétentes...

Ville Saint-Pascal, a fait monétairement pour cette usine beaucoup plus que pour n'importe quelle autre industrie de Saint-Pascal, et aujourd'hui elle est condamnée et accusés publiquement de protéger ses intérêts financiers dans cette affaire. Pourquoi Ville Saint-Pascal paie encore pour la Tannerie Canadienne? quand je parle de Ville St-Pascal, je parle de la Corporation Municipale, je parle de toute la population de la ville, et je parle également des personnes qui y ont mis une partie de leurs économies. (1,000\$-5,000\$ ou même 10,000\$).

Après le feu de P.E. Boucher en 1971, la Ville s'est impliquée fortement avec un bon groupe de citoyens pour que cette usine, bien de chez-nous ouvre à nouveau ses portes pour protéger justement une richesse in-

dustrielle pour notre petite ville, et les environs. Le tout redémarre, après un travail acharné et constant. Demandons-nous en 1981, qui par l'inconscience, l'irresponsabilité, l'exigence, etc...a fait fermer cette usine??? et à fait perdre le travail de plusieurs cadres qui voulaient continuer à travailler malgré certaines petites contraintes...où est l'unité? où est la valeur de l'emploi?

Avec le calme, la compréhension et le sens de la responsabilité, de la part de tous les impliqués, il y aurait certainement une entente qui aurait été avantageuse pour les deux parties. Agissant de cette façon un lock-out aurait pu être évité, et la fermeture de l'usine également. Si il y avait eu fermeture provoquée par le manque de clairvoyance ou le manque d'administration de la part de la Compagnie les travailleurs en seraient sortis avec tous leurs droits: soit d'accéder à un autre travail; chômage plus facile etc...et la compagnie aurait été la seule responsable de cette fermeture, et responsable de ses bévues.

La Tannerie Canadienne n'est plus, les emplois (environ 50) sont morts, mais des centaines de personnes en portent le deuil, ne l'oublions pas...

Je voulais à mon tour que la population connaisse l'envers de la médaille, qui n'était pas plus rose que l'autre côté. Maurice A. Pelletier, ex-employé de la Tannerie Canadienne. St-Pascal.

J'espère retrouver mon fils

Mon fils a eu vingt et un ans le vingt six septembre dernier. Il est donc né le 26 septembre 1962 à la crèche St-Vincent de Paul de Québec. Il portait le nom de Victorin Sylvain, il pesait 5,5 livres et mesurait 19 pouces, né à 5 heures du matin. Il a été adopté le 12 mai 1963, j'avais signé son adoption le 7 mars 1963. Je le cherche depuis ce temps. Son dossier porte le numéro 30,110.

J'ai écrit plusieurs fois à la sauvegarde de l'enfance et maintenant au C.S.S. de Québec, je n'ai pas de précisions qui me permettent de savoir où se trouve mon fils.

"Si tu lis ces lignes, mon cher fils, sache

que ta mère sera très très heureuse de te retrouver, je regarde souvent les photos que j'ai de toi, alors que tu avais cinq mois et je me dis qu'un jour je te reverrai et ce jour, j'espère qu'il sera bientôt".

Je veux m'adresser maintenant aux parents adoptifs ou aux gens qui peuvent connaître mon enfant. "Si vous le connaissez, faites-le moi savoir, je ne veux pas l'enlever à ses parents adoptifs, ni à ceux qui lui sont chers, je veux seulement le revoir et lui dire que je l'aime et que je ne l'ai jamais abandonné. Quand j'ai signé l'adoption, on m'a persuadé que je ne pouvais pas le garder à cause de mon âge

(28-09-42) et de mon état financier. Sachez que je ne veux faire de peine à personne".

Pour avoir des références à mon sujet, vous pouvez communiquer avec Madame Luce Rocheford, Centre des Services sociaux, 999, De Bourgogne, suite 201, Sainte-Foy, Québec.

Je prie le Seigneur pour mon enfant que j'aime et je demande à tous ceux qui peuvent m'aider, de le faire en toute confiance. J'attends avec foi et amour.

Dorothée Lepage (nom fictif) C.P. 1476, La Pocatière, Québec GOR 1Z0.

Rang 3 Est à Saint-Alexandre:

Des travaux cette semaine

[L.C.] - Des travaux en régie commenceront dès cette semaine dans le rang 3 est à Saint-Alexandre pour un montant de 100 000\$.

C'est ce que nous confirmait de Québec le 20 octobre dernier, le député de Kamouraska, M. Léonard Lévesque.

On se souviendra que le 12 octobre dernier des citoyens du rang 3 Est avaient manifesté par une parade dans le rang et dans Saint-Alexandre pour dire leur mécontentement dans les retards à réparer ce rang. Ils avaient invité le député Lévesque à une rencontre informelle après la manifestation. Le député Lévesque avait alors déclaré que le rang 3 Est était inscrit pour 1985 mais qu'advenant des sommes d'argent supplémentaires disponibles, il y aurait peut-être possibilité pour ce rang.

De fait, a expliqué le député de Kamouraska au Journal, il y a eu contact en région du cabinet du ministre avec M. Sarto Dionne directeur régional pour voir s'il y avait possibilité d'avoir un montant d'argent sur un projet de route qui ne se ferait pas en 1983. Sur ce M. Lévesque donnait comme exemple que dans des cas d'expropriation ou de zonage agricole quand les procédures

ne sont pas terminées, il arrive que le projet soit retardé même si l'argent a été alloué. Or, M. Lévesque a précisé que des travaux en régie se feront pour un montant de 100 000\$ dès cette semaine et qu'il y aura appel d'offres au cours de 1984 pour ce qui reste à faire et que les travaux se feront vraisemblablement en juin prochain.

De son côté, M. François Gravel porte-parole des citoyens du rang 3 Est devait communiquer l'heureuse nouvelle aux média.

D'autre part, M. Jean Bergeron, divisionnai-

re, précisait que les travaux qui commencent cette semaine pourraient durer trois semaines ou peut-être un peu plus dépendant de la température. Ils porteront principalement sur du drainage, un peu de terrassement et excavation. La première section à être travaillée est de l'ordre de 2 kilomètres. M. Bergeron nous soulignait que le but des travaux est d'améliorer la situation pour le printemps afin d'évacuer l'eau puisque l'appel d'offres aura lieu cet hiver pour que le reste des travaux débute probablement au début de l'été prochain.

Participation du département de santé communautaire au projet "Intégration plus"

Depuis le début du projet Intégration Plus, le Département de santé communautaire supporte la démarche initiée par la Fédération des handicapés pour dépister les personnes handicapées de notre région et évaluer leurs besoins.

La participation du D.S.C. consiste (en plus d'une aide financière), à fournir l'appui d'une conseillère en recherche qui s'assure du respect des exigences scientifiques d'une telle démarche. Il y a en effet des conditions à respecter pour que soient valables les résultats de cette étude. L'aide apportée par le D.S.C. fut particulièrement importante dans le choix et l'adaptation du questionnaire utilisé, la formation des chercheurs embauchés pour le projet, le tirage d'un échantillon et la codification des données recueillies, permettant leur informatisation. Le D.S.C. prendra également une part importante dans l'analyse des données.

La phase de dépistage sera bientôt terminée. Nous sommes conscients, malgré tous les efforts consentis, que nous n'aurons dépisté qu'une partie des personnes handicapées: celles qui

veulent bien se faire connaître. Néanmoins les besoins de la population dépistée constitueront une base minimale à partir de laquelle devrait se planifier les services aux personnes handicapées de notre région. C'est ce vers quoi tend le projet "Intégration-Plus": la planification des services aux personnes handicapées, qu'il s'agisse de

handicapés physiques, intellectuels ou sensoriels (sourds, aveugles).

La directrice et les recherchistes affectées au projet ont su faire preuve de beaucoup d'intérêt pour la cause des personnes handicapées et mener à bien leurs tâches. C'est leur travail qui, conjugué à l'action de la Fédération des handicapés, à celle

des organismes qu'elle représente, ainsi qu'à celle du D.S.C. permettra dans un avenir que nous souhaitons le plus prochain possible de mieux servir et intégrer les personnes handicapées de notre région.

Jocelyne Pelletier, Département de santé communautaire

Les Filles d'Isabelle travaillent généreusement pour le coeur: c'est leur oeuvre principale

La Fondation du Québec des maladies du coeur, comme chaque année, vient solliciter votre générosité. Aujourd'hui, nous avons besoin de vous. Et si, demain, c'était vous?

On estime que plus de deux millions de Canadiens souffrent d'hypertension et que 75,000 enfants sont atteints de maladies du coeur sous une forme ou sous une autre. Ces maladies frappent à tous les âges et dans toutes les couches de la société. Bien que les recherches

dans ce domaine aient fait d'immenses progrès, les maladies du coeur représentent toujours le plus grand défi de la médecine moderne.

Et notre plus grand défi, à nous, est d'atteindre notre objectif qui est, cette année, deux millions de dollars. Grâce aux dons qu'elle recueille, la Fondation pourra continuer à soutenir, dans leurs recherches, les scientifiques, et à mettre au point son programme d'éducation destiné au grand public.

La Fondation vous est reconnaissante de l'attention que vous porterez à sa requête et de l'appui indispensable que vous lui accorderez.

DONNEZ DU FOND DU COEUR. Peut-être bénéficiez-vous un jour de votre générosité!

Du 1er au 30 novembre aura lieu la Campagne de financement patronnée par les Filles d'Isabelle. Des bénévoles visiteront vos foyers et comptent sur votre grand coeur. Rita Trotter Coordonnatrice

St-Laurent-Echo

16, Du Domaine
Rivière-du-Loup
G5R 4C3
Tél.: 862-1774

HERDOMADAIRE REGIONAL

<p>Directeur Georges Fraser</p> <p>Comptabilité Henri Lévesque</p> <p>Coordonnatrice de la publicité Marthe Paré</p> <p>Publicitaires Pierre Lévesque Magella Fluet Maurice Paré Jean-Yves Sirais</p>	<p>Rédactrice en chef Mireille Robitaille</p> <p>Journaliste Lyné Chasse</p> <p>Chef d'atelier France Drapeau</p> <p>Pages sportives Gilles Label</p>	<p>Tirage et distribution Hugues Berube</p> <p>Abonnement Tel. 862-1774</p> <p>Tombée de la publicité Jeudi, 17 heures</p> <p>Tombée des nouvelles (pour communiques) Jeudi, 12 heures</p>
---	---	--

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction.
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 0758

Vendu à la pièce ou par abonnement
Abonnement 1 an \$17.50
Autres pays \$60.00

Composé et monté aux Ateliers du St-Laurent Echo

Comme Lise Payette, Marcelle Pelletier dit: "Le pouvoir? connais pas!"

Par Mireille Robitaille

Au terme d'un mandat de quatre ans à la table du conseil municipal de Rivière-du-Loup, la conseillère Marcelle Pelletier dresse le même bilan que la ministre Lise Payette à savoir: le pouvoir? connais pas!

C'est ce qu'elle admettait lors d'une interview consentie au St-Laurent-Echo il y a quelques jours pour faire le point de son expérience en politique municipale et dresser aussi son testament politique. Il y a près de deux mois maintenant que Mme Pelletier a démissionné de son poste soit deux mois avant la fin du 1er mandat dans le quartier Thibodeau. Rappelons que Mme Pelletier a quitté la ville à la fin de l'été pour des raisons professionnelles.

Le bilan n'est pas entièrement négatif dit-elle mais malheureusement, les aspects négatifs sont plus nombreux que les autres. En 1979, rappelle-t-elle, "j'ai moi-même sollicité de nombreuses femmes à briguer



les suffrages pour aller siéger à l'Hôtel de ville. Je trouvais insensé que malgré notre majorité numérique, aucune femme ne soit à la table du conseil pour faire entendre le point

de vue des femmes sur les problèmes. Or, mes démarches furent vaines. En toute logique je me devais d'y aller moi-même".

Partie avec l'idée de changer des choses, de démystifier l'administration municipale, de faire une plus grande place aux citoyens dans la gestion de leur ville, Mme Pelletier admet qu'il y avait beaucoup de naïveté et qu'elle a dû vite s'adapter à une autre vision de son rôle. Parce que comme représentante de l'Opposition avec le conseiller Gilbert Perron, Mme Pelletier estime que peu de gestes ont été posés pour introduire et familiariser les nouveaux élus. La première année a été particulièrement difficile pour eux deux, rappelle-t-elle puisqu'il fallait d'abord prendre connaissance des dossiers et procédures et en plus, faire face à une réticence des autres membres du conseil tous réélus depuis deux mandats et plus.

Les moindres propositions venant d'elle ou de M. Perron devaient

être argumentées avec des dossiers indiscutables alors que les autres membres du conseil réussissaient à faire adopter les leurs sans plus de justification. Elle se rappelle encore d'avoir dû argumenter d'arrache-pied pour faire attribuer une bourse de 200\$ aux étudiants du Cegep tandis que d'autres organismes obtenaient des subventions beaucoup plus importantes sans discussion, sur simple proposition de conseillers seniors surtout ceux siégeant au comité d'administration générale (finances).

Le dossier de l'information municipale a été le premier à être défendu par la conseillère Pelletier. La plupart des autres membres du conseil ne l'ont jamais adopté, déplore-t-elle pourtant selon elle c'est par l'information des citoyens et la création de mesures pour recevoir leurs opinions qu'une ville peut mieux évoluer, sinon dit-elle, la ville se prive d'un potentiel inestimable car les solutions sont dans le peuple.



Sa participation au dernier conseil a-t-elle servi ou non les femmes? Mme Marcelle Pelletier n'ose le dire. Un peu, c'est sûr dit-elle, mais la présence de femmes sur les rangs à cette élection l'en aurait convaincue un peu mieux.

sant un sentiment d'appartenance. Parmi les organismes sur lesquels elle a siégé pour représenter la ville, elle garde un très bon souvenir du C.L.S.C. les

Aboiteaux, de l'Office du tourisme et des congrès, de l'Association touristique régionale, de la table de concertation du ministère des Affaires cultu-

relles.

Après ces quatre années, Mme Pelletier estime que quelques réformes s'imposent à la ville elle recommanderait d'attribuer les divers comités (finances, hygiène du milieu, loisirs, sécurité, etc...) à chaque année et non pas une fois par mandat. De cette façon dit-elle une rotation des conseillers aux divers postes permettrait à chacun d'élargir son expérience et de faire bénéficier tous les secteurs d'activité municipale. A l'égard des congrès de toutes sortes auxquels la ville est appelée à déléguer des représentants, la conseillère suggère une approche très sélective puisque dit-elle, ces délégations coûtent cher et ne rapportent pas toujours. Un chef de service devrait être désigné d'office ainsi qu'un élu si le sujet ne dépasse pas ses capacités d'absorber des informations souvent très spécialisées. Finalement, la ville devrait se donner des critères de subvention pour assurer l'équité dans ce domaine et éviter les tentations du patronage.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES, DE RIVIÈRE-DU-LOUP



Un autre candidat vient d'annoncer sa participation au scrutin du 6 novembre prochain. Il s'agit de l'homme d'affaires Louperivois, Guy Ouellet, qui défendra ses couleurs dans le quartier Nord. M. Ouellet a déclaré, en confirmant sa candidature vouloir faire profiter de son expérience d'homme d'affaires et de ses nombreuses années de bénévolat dans divers organismes bénévoles où il a contribué au développement socio-économique de la ville. Guy Ouellet fera opposition à l'échevin sortant, Gilbert Perron, et fera connaître son programme politique au cours des prochains jours.

Rédigé et payé par l'organisation Guy Ouellet

Mais de pouvoir il y en a très peu selon elle, les membres du conseil ont surtout la possibilité de décider des critères qui guideront les choix car les limites budgétaires, les lois et les événements eux-mêmes sont autant d'éléments qui limitent l'exercice du pouvoir municipal. Selon elle, un poste de conseiller est davantage un poste de responsabilité que de pouvoir.

Pour elle personnellement, l'expérience a été positive, estime-t-elle puisqu'elle a relevé un défi en tant que femme. Elle a aimé le contact privilégié avec les autres membres du conseil autour d'une table de travail ainsi qu'avec les bénévoles de toutes les sphères d'activité sans qui une ville serait paralysée dit-elle. Elle déplore que les citoyens aient été si souvent ridiculisés par le conseil lorsqu'ils venaient interroger ou commenter.

Parmi les dossiers qu'elle a défendu, Mme Pelletier garde un bon souvenir de l'information municipale, des concours maisons fleuries, de la bibliothèque municipale. Elle pense avoir réussi à changer certaines façons de considérer les besoins du monde par l'accueil aux gens, en les incitant à dire leur mot, en transmettant et tradui-

Le Restaurant La Terrasse
vous présente son nouveau MENU FAMILIAL de fin de semaine:

A l'occasion du 20e Anniversaire,

Il y aura les **20** samedi et dimanche soir:
Bar à salade avec crevettes à volonté

<i>Le Potage du Jour</i>		
La Côte de boeuf 5 oz		7.95
La Côte de boeuf 7 oz		9.95
La Côte de boeuf 10 oz		12.95
L'assiette du Pêcheur		13.95
Le feuilleté de fruits de mer		14.25
Le filet de boeuf et les pinces de crabes		14.95
La brochette flambée à l'armagnac		15.95

LÉGUMES DU JOUR, POMMES DE TERRE, DESSERT ET BREUVAGES INCLUS

Dimanche soir

Supper Familial (menu spécial)

1er enfant | 2ième enfant
service gratuitement | **3.95**

POUR VOS RÉSERVATIONS
TÉL.: 862-2790

Comme maire, Martin Lévesque établirait des priorités et des objectifs pour évaluer le rendement de l'administration

Par Mireille Robitaille
S'il est élu maire le 6 novembre prochain, Martin Lévesque se propose d'établir des priorités qui feront le consensus des mem-

brés du conseil. Par la suite, des objectifs seront fixés aux divers chefs de service ce qui permettrait dans le futur d'évaluer le rendement de l'administration municipale.

réparer). Une meilleure efficacité et rentabilité au niveau des services pourraient selon lui être atteintes par un réaménagement des ressources financières, a déclaré M. Lévesque.

La qualité de l'eau laisse à désirer à Rivière-du-Loup malgré l'usine de filtration qui a coûté très cher puisque l'odeur et le goût sont insatisfaisants. Il faudra voir à l'amélioration de cette infrastructure, dit-il. Il s'est engagé de façon urgente à régler les problèmes d'égout du quartier Centre soit dans le quadrilatère entourant le Cegep. Les problèmes de circulation et de signalisation devront aussi être résolus en appliquant réellement la réglementation municipale, a-t-il déclaré.

Tel est le principal engagement de l'industriel Martin Lévesque qui affrontera M. Jean-Léon Marquis industriel lui aussi pour la mairie loupéroise. Il l'expliquait à la presse en même temps qu'il divulguait son programme électoral, lundi le 17 octobre dernier. Entouré des deux candidats qui l'appuient soient MM. Gilbert Perron et Claude Ouellet, M. Lévesque a rappelé qu'il faut du changement dans Rivière-du-Loup et qu'il invitera la population à avoir le cran de se le donner.

Finances

Au niveau financier, il s'est engagé à livrer à la population des informations complètes sur la situation financière, non pas de façon obscure comme dans le dernier "bulletin municipal" mais de façon vulgarisée et expliquée. C'est sans hausse de taxes que M. Lévesque a dit vouloir limiter la détérioration des équipements et services (Exemple: le toit de l'aréna à

Loisirs

Pour les loisirs, M. Lévesque mettrait l'accent sur le loisir de participation, en les décentralisant vers les quartiers. Des politiques seraient élaborées à la fois pour rendre accessible aux citoyens les services, les ressources et les locaux de loisirs mais aussi pour subventionner les divers organismes de loisirs. S'il est



En s'établissant des priorités la jeunesse par exemple, des objectifs spécifiques pourront être fixés aux divers services par exemple aux loisirs

élu maire, M. Martin Lévesque participerait activement avec les autres intervenants du milieu à mettre sur pied une Maison des Jeunes comme l'avait proposé

le sommet économique régional.

Tourisme

Les organismes travaillant en tourisme recevraient un appui très

actif de la ville, a promis M. Lévesque. Une consultation populaire serait tenue assurément avant d'engager des fonds publics dans l'achat, l'administration et la gestion du Platin. Des kiosques d'accueil touristiques additionnels pourraient être implantés de concert avec les organismes qui s'en préoccupent, dit-il.

Malgré le plan directeur d'urbanisme, Rivière-du-Loup continue à faire du zonage à la pièce, le candidat Lévesque s'est engagé à éliminer les ambiguïtés qui subsistent à ce chapitre et à éviter le zonage à la pièce. Les lots non-utilisés dans les limites de la ville seraient l'objet d'une politique pour y favoriser la construction domiciliaire puisque il en va des rentrées de taxes de la ville. Une banque de terrains pourrait aussi être constituée avec la concertation des institutions financières, des promoteurs et des contracteurs, selon lui.

Industriel

Pour encourager la construction domiciliaire, le candidat Lévesque suggère de mettre au point des mesures fiscales. La ville pourrait agir comme catalyseur pour regrouper les énergies des intervenants commerciaux dans les di-

verses associations afin de créer une commission de développement commercial, a-t-il ajouté. Un appui inconditionnel serait donné par l'administration Lévesque au comité de la 3^{ème} machine, a déclaré l'aspirant au poste de maire. Des industries se verraient gratifiées de mesures fiscales de la part de la ville pour venir s'établir dans les limites de Rivière-du-Loup. Par ailleurs, le conseil tenterait d'accroître son influence au sein de la Corporation de promotion industrielle qu'elle finance en grande partie en lui fixant des priorités et objectifs et en lui demandant de les respecter.

Enfin, M. Lévesque s'est engagé à tenir une conférence de presse mensuelle, à publier le bulletin municipal aux trois mois, à maintenir la période de questions à la fin des séances publiques, à rendre accessibles les locaux de l'Hôtel de ville et à être lui-même disponible une demi-journée par semaine pour rencontrer les citoyens ou groupes voulant discuter avec le maire, il s'est aussi engagé à supporter la création de comités de quartiers.

Finalment, M. Lévesque s'est engagé à tenir une conférence de presse mensuelle, à publier le bulletin municipal aux trois mois, à maintenir la période de questions à la fin des séances publiques, à rendre accessibles les locaux de l'Hôtel de ville et à être lui-même disponible une demi-journée par semaine pour rencontrer les citoyens ou groupes voulant discuter avec le maire, il s'est aussi engagé à supporter la création de comités de quartiers.

NOUVEL ATELIER D'ARCHITECTURE



Suite à la dissolution de la Société Lagacé et Massicotte, Architectes, 82B Boulevard Cartier, Rivière-du-Loup, Monsieur Lagacé a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son propre atelier d'architecture onnu et désigné sous le nom de Georges Lagacé, Architecte, atelier situé au 460, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Monsieur Georges Lagacé a fondé en 1963 la Société Georges Lagacé, Architecte, puis Lagacé et Massicotte, Architectes en 1964; société à laquelle s'est joint Charles Casgrain, Architecte de 1972 à 1980.

Monsieur Lagacé est donc très heureux de pouvoir continuer à servir les nombreux clients dont il s'est mérité la confiance pendant vingt ans.



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

Qui décide?

Dimanche le 6 novembre, s'il y a des élections dans votre municipalité, ne laissez pas les autres décider à votre place qui seront vos représentants. Pour avoir un conseil municipal vraiment élu, vraiment représentatif, vous n'avez qu'à voter! C'est l'occasion de participer à la vie politique de votre municipalité et de vous prononcer sur des sujets reliés à votre vie de chaque jour.

Pour avoir droit de vote, vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus; avoir la citoyenneté canadienne; être domicilié(e) dans la municipalité depuis le 1^{er} septembre 1982, en ville, ou depuis le 6 novembre 1982 à la campagne, ou être propriétaire ou locataire depuis douze mois d'un site commercial; être inscrit sur la liste électorale, en ville, ou sur l'annexe du rôle, à la campagne.

Allons voter, le 6 novembre (ou le 30 octobre par anticipation, dans l'impossibilité de voter le 6 novembre).

Les élections municipales ça nous touche de près

Québec



[M...]
de...
ca...
m...
se...
fa...
te...
su...
M...
dr...
O...
qu...
Th...
Lu...
tro...
sig...
pr...
en...
élé...
nic...
d'e...
et...
org...
de...
D...
dat...
pro...
l'un...
car...
seu...
d'éc...
can...
Il...
nor...
me...
les...
té...
seu...
qu'i...
bon...
des...
dat...
de...
et...
dan...
leur...
s'is...
trois...
rime...
vola...
en...
ville...
M. L...
M...
fonc...
trait...
ans...
temp...
de la...
tée...
mom...
étab...
yant...
séar...
mais...
télév...
distr...
let a...
nanc...
exce...
tacts...
veau...
déral...
lui...
obter...
tions...
prôn...
des...
Parc...
il "il...
dével...
a tra...
ayant...
financ...
lon lu...
Platin...
tenir...
tique...
Québ...
Au...
l'arén...
doit...
part...
citoy...
deux...
couve...
M. R...
terrog

3 nouveaux candidats sur les rangs à l'élection de Rivière-du-Loup

[M.R.]—Dans les derniers jours suivant le dépôt des mises en candidature à l'élection municipale loupérienne, trois candidats ont fait connaître leur intention de briguer les suffrages. Il s'agit de MM. Roger Ouellet, Adrien Ruest et Guy Ouellet.

En effet, dans leurs quartiers respectifs de Thibaudeau, Saint-Ludger et Nord, les trois hommes ont fait signer leur bulletin de présentation, chacun en en sa première élection au niveau municipal même si deux d'entre eux, MM. Roger et Guy Ouellet sont des organisateurs libéraux de vieille date.

Deux de ces candidats n'ont pas voulu se prononcer en faveur de l'un ou de l'autre des candidats à la mairie. Seul M. Roger Ouellet a déclaré défendre la candidature Marquis. Ils n'endossent pas non plus officiellement le programme et les objectifs du Comité de vie municipale, seul M. Ruest a déclaré qu'il s'agissait là de bons objectifs. Le trio des nouveaux candidats se dit indépendant de toute organisation et déterminé à travailler dans le sens des meilleurs intérêts de la ville s'ils sont élus. Tous trois se disent expérimentés par un bénévolat intensif et veulent en faire profiter leur ville.

M. Roger Ouellet

M. Roger Ouellet fonctionnaire à sa retraite, M. Ouellet à 66 ans veut mettre son temps libre au service de la ville qu'il a adoptée depuis 1970 au moment où il s'est établi ici. Tout en n'ayant jamais assisté aux séances du conseil mais les ayant vues à la télévision par le câble-distribution, M. Ouellet affirme que les finances de la ville sont excellentes. Ses contacts politiques aux niveaux provincial et fédéral, pourraient selon lui, aider la ville à obtenir des subventions dans l'avenir. Il prône l'expropriation des parcelles 2 et 3 du Parc Industriel car dit-il "il faut être prêt à développer". En ce qui a trait au Platin, la ville ayant les disponibilités financières devrait selon lui investir dans le Platin pour mieux soutenir l'effort touristique surtout qu'Hydro-Québec y fait sa part.

Au sujet du toit de l'aréna qui coule et qui doit être réparé d'une part et la requête de citoyens pour une deuxième patinoire couverte d'autre part, M. Roger Ouellet s'interroge à savoir s'il n'y

aurait pas lieu de construire une aréna neuve plutôt que d'entreprendre une réfection. Un référendum pourrait être tenu à ce sujet pour soumettre le projet au public. Les jeunes sont une préoccupation majeure pour cette ville qui les voit quitter la région pour aller travailler. Il est favorable à une Maison des Jeunes (sans nécessairement construire un local) mais surtout pour les rassembler en un endroit.

Interrogé sur son appui à Jean-Léon Marquis, M. Ouellet estime qu'il faut un homme d'expérience en politique municipale à la mairie, M. Marquis de



M. Roger Ouellet

plus est très représentatif et a su sauvegarder les intérêts de tous dans l'affaire de la So-

ciété d'entraide économique liquidée volontairement.

M. Adrien Ruest

Fonctionnaire agent d'aide sociale, ce résident de Saint-Ludger depuis toujours est président des loisirs de ce quartier depuis de nombreuses années. Selon lui, 60% des loisirs actuellement en place dans le quartier est soutenu par le bénévolat structuré sous sa présidence. Agé de 52 ans, marié à Huguette St-Pierre et père de trois enfants, M. Ruest caresse plusieurs projets pour son quartier notamment au plan loisir. Il énumère un volley-ball sur la patinoire existante, un jeu de galets (schuffleboard), une piscine extérieure en plus d'appuyer très vigoureusement l'installation d'un gymnase dans une école du quartier. Il souhaite obtenir un projet d'habitations à loyer modique (HLM) pour personnes âgées sur la colline au bout de la rue Dumas, il propose d'améliorer l'éclairage sur le pont, d'installer de nouveaux feux de circulation à l'angle Témiscouata et Chemin des Raymond ainsi que



M. Adrien Ruest

de prolonger le trottoir et d'installer les services d'aqueduc et d'égoût à l'extrémité de la rue Gilles vers le Chemin des Raymond. Selon lui, une deuxième sortie pour le quartier vers le centre-ville pourrait être aménagée au bout des rues Gilles Dumas vers le prolongement du Platin aboutissant près de l'école Roy sur le boulevard Hôtel de ville. Etant donné l'importance numérique du quartier St-Ludger, il propose de le rediviser pour y nommer deux échevins dans l'avenir.

Satisfait du développement actuel du Parc Industriel et du commissaire industriel il a l'intention de continuer avec ce dernier les efforts de promotion de la ville en ce sens. Pour les jeunes, il est favorable à poursuivre la décentralisation des

loisirs dans chaque quartier mais est d'accord aussi pour une maison des jeunes dans un local central. Interrogé sur les motifs l'amenant à s'opposer au conseiller-sortant M. Marcel St-Pierre, M. Ruest explique que les réponses aux requêtes du quartier venaient trop lentement et presque toujours à la veille des élections. Notons que M. Ruest dit appuyer le Comité de développement communautaire de St-Ludger.

M. Guy Ouellet

C'est pour donner un choix aux résidents du quartier Nord que M. Guy Ouellet, homme d'affaires propriétaire de la Vitrerie KRT a décidé de poser sa candidature même contre son ami M. Gilbert Perron qu'il dit respecter beaucoup. Mais comme en 1979, M. Perron n'avait pas eu d'opposition et avait été élu par acclamation, M. Ouellet considère qu'il est normal aujourd'hui de vérifier si les résidents du quartier sont satisfaits de sa représentation.

N'ayant jamais vécu d'échec dans les nombreuses organisations et campagnes qu'il a

menées dans la ville au cours des derniers 20 ans, il veut tenter la même performance pour sa ville mainte-



M. Guy Ouellet

nant. Son expérience dans le commerce et le bénévolat lui font croire que la ville pourrait maintenant en profiter.

Parmi les projets qui demanderont l'attention des élus à partir du 6 novembre il signale le terrain vacant en face du Parc Cartier où un nettoyage devra être fait. Il veut assurer une administration saine à l'Hôtel de ville et ne fera qu'un mandat à ce poste, dit-il. Il estime que le quartier est aujourd'hui assez peuplé (2 014 résidents) pour songer à le scinder et y poster deux conseillers comme dans St-Ludger.

Ministère des Affaires municipales

« C'est moi qui décide! »

Parce que la politique municipale, c'est aussi une affaire de femme, dimanche le 6 novembre, je vote.

Après tout, les décisions prises au conseil municipal influencent ma vie chaque jour. Je vote, parce que les élections municipales, ça me touche de près!

Les élections municipales ça nous touche de près

Allons voter le 6 novembre (ou le 30 octobre par anticipation, dans l'impossibilité de voter le 6 novembre)

Québec

Un projet Relance Canada

L'implantation de l'usine Bell Hélicoptères chez nous

- L'aboutissement de négociations intenses pilotées par le gouvernement du Canada
- Bell Hélicoptères Textron, le plus important fabricant d'hélicoptères au monde.
- Le site de Mirabel choisi après longue analyse et mûre réflexion.
- Le développement des turbomoteurs se fera à l'usine Pratt & Whitney de Longueuil.

Un investissement de 514 millions de dollars

- 165 millions de dollars du gouvernement du Canada
- 110 millions de dollars du gouvernement du Québec
- 238 millions de dollars investis par Bell Hélicoptères
- Des retombées économiques sur tout le Québec

La création de 2 775 emplois directs

- Création de milliers d'autres emplois dans divers secteurs de l'économie.
- Construction d'une usine de 27 870 mètres carrés pour la conception, la fabrication, la mise en marche et le service après-vente.
- Mise au point, à la Pratt & Whitney de Longueuil pour un coût de 250 millions de dollars (dont 100 millions de dollars du gouvernement du Canada) des turbomoteurs qui équiperont les appareils.
- Début de la construction de l'usine de Mirabel prévu pour le printemps 1984. Début de la production au cours de 1985.

Selon toutes les prévisions, les hélicoptères de catégorie bimoteurs légers connaîtront la croissance la plus rapide dans le marché international des hélicoptères. C'est précisément ce type d'appareils qui seront fabriqués à Mirabel.

En ce moment, près de 48,5% de la production aéronautique canadienne se fait au Québec et 40% en Ontario. En attirant Bell Hélicoptères au Québec, nous ajoutons un maillon important à l'industrie aéronautique québécoise et contribuons à la relance économique de tout le pays.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Canada

Cette semaine à L'autre télévision

Mercredi
19h30 Nord-Sud

Un magazine, animé par André Payette, qui traite de nos relations avec le Tiers-Monde. Réalisation: Louise Bouchard et Daniel Gourd



20h Droit de parole

Claire Lamarche et ses invités(es) vous invitent, ce soir, à débattre la question du "doping" dans le sport amateur. Réalisation: Jacques Cholette

Judi

19h30 Cinéastes à l'écran

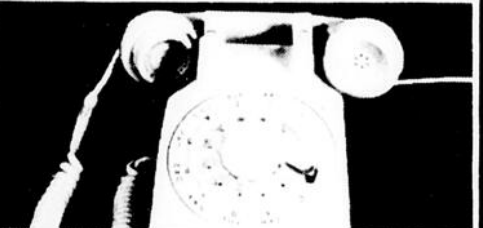
Geneviève Bujold dans un film de Michel Brault: "Entre la mer et l'eau douce", une production 1967.



Vendredi

20h30 S.O.S. j'écoute

Voyez la dramatique, interprétée par Murielle Dutil et Marcel Sabourin, qui traite des droits et des devoirs des concubins. N'oubliez pas la ligne ouverte animée par Janette Bertrand. Réalisation: André David et Marjorie David



Dimanche

20h30 En scène

"Dave Brubeck"

21h30 "Les années de plomb"

Dans le cadre de Ciné-répertoire, un film de Margarethe Von Trotta réalisé en 1981. Deux sœurs aux destins différents reviennent leur passé commun.



Lundi

21h30 "Le 60-80"

Ce soir: "La ruée vers le nord" L'époque des méga-projets et le développement du nord du Québec. Animateur: François Ricard Réalisation: Jacques Faure

Mardi

20h Ciné-mardi

"Psy", un film de Philippe de Broca mettant en vedette Patrick Dewaere et Anny Duperey. Les principes libéraux de Marc, fils de mai 1968, sont mis à dure épreuve.



Bonne semaine à notre antenne!

L'autre télévision Radio Québec

Denis Chouinard, candidat dans le quartier Thibodeau

[L.C.]-Parce qu'il veut pour lui-même démystifier l'appareil municipal, comprendre ce qui s'y passe et retransmettre l'information aux citoyens, Denis Chouinard se présente comme conseiller municipal dans le quartier Thibodeau.



M. Denis Chouinard

M. Chouinard nous a fait savoir le 20 octobre dernier qu'il avait pris sa décision depuis une semaine environ.

Directeur adjoint à la polyvalente Saint-Pierre, M. Chouinard est âgé de 45 ans et est bien connu des Louperivois pour être directeur du Choeur St-Louis depuis de nombreuses années. Il rappelle aussi avoir été président de l'OTJ, et président de l'Association locale des directeurs d'école et de l'association régionale.

M. Chouinard n'a pas de programme précis et entend bien se rendre à l'Hôtel de ville pour tenter de démystifier et de comprendre les rouages administratifs. Il dit penser posséder les ressources nécessaires et affirme qu'il

participera activement à tout projet susceptible d'amener un développement. Homme neutre qui n'appuie présentement aucun candidat à la mairie, M. Chouinard avoue cependant rejoindre un peu l'idée du comité de vie municipale sur le fait de travailler à des activités planifiées et pensées.

Aussi, le quartier Thibodeau étant en soi un quartier bien développé, M. Chouinard précise que l'aspect "loisir" l'intéresse car il dit avoir des interrogations sur l'utilisation des espaces comme le terrain de jeux Thibodeau, le parc J.J. Dionne, voir si les espaces

sont bien concentrés. Sur ce, il souligne qu'un plan de développement de loisirs devrait exister. Il pense également aux loisirs pour personnes âgées.

Plus globalement, il se demande s'il y a un plan de développement économique pour Rivière-du-Loup car il se dit intéressé à y travailler. Il s'interroge sur ce que sera Rivière-du-Loup dans dix ans et quelle place est réservée aux jeunes.

Comme formule, M. Chouinard pense à un comité-conseil dans son quartier un peu comme le conseil des marguilliers. Ce comité-conseil pourrait lui permettre de voir, d'analyser les problèmes, les dossiers de fond avant pour se présenter à l'Hôtel de Ville.

D'autre part, il estime qu'un dossier comme celui laissé par l'ex-conseillère dans ce quartier, Mme Marcelle Pelletier, sur l'information municipale mérite qu'on s'y attarde tout

comme les recommandations du sommet économique de Rivière-du-Loup.

Et surtout, M. Chouinard rappelle qu'avant de promettre quoi que ce soit, il veut aller voir ce qui est faisable.

Jean-Louis Deschênes souhaite un troisième et dernier mandat

[M.R.] - Le conseiller sortant dans le quartier Saint-François, M. Jean-Louis Deschênes souhaite de ses électeurs un troisième et dernier mandat.



M. Jean-Louis Deschênes.

C'est ce qu'il déclarait lors d'une interview au journal St-Laurent-Echo la semaine dernière. C'est pour achever ce qui est commencé soit le Platin, l'expropriation du Parc Industriel et le problème d'égout dans le quadrilatère du Cegep notamment que M. Deschênes offre à nouveau ses services. a-t-il expliqué. Aguerri par huit années d'expérience à la table du conseil il est prêt à faire profiter les résidents de son quartier et l'ensemble des citoyens de sa compé-

tence et de sa disponibilité.

Parmi les dossiers propres à son quartier, le moins peuplé de la ville, 815 électeurs, M. Deschênes mentionne un terrain de jeux sur la rue Laval et une analyse des besoins de services en loisir.

Nicole Milliard, la seule femme candidate dans Rivière-du-Loup

[M.R.] - La seule femme candidate à se présenter à l'élection municipale loupéroise Mme Nicole Milliard le fait dans le quartier Thibodeau où Mme Marcelle Pelletier avait créé une première historique il y a quatre ans.

C'est une préoccupation davantage économique qui l'entraîne dans cette course à

l'échevinage où elle fera face à trois adversaires, explique-t-elle. Très impliquée dans l'entreprise de son époux Gilles elle constate avec souci que la ville n'évolue pas beaucoup et devient une ville-dortoir. Elle s'inquiète du choix systématique des compagnies qui préfèrent s'établir à Rimouski plutôt qu'ici, pourquoi ont-ils peur de Rivière-du-Loup demande-t-elle? Il faut trouver les réponses elle croit qu'un terme à l'Hôtel de ville lui permettrait d'agir là-dessus.



Mme Nicole Milliard.

Farouchement apolitique, Mme Milliard irait siéger au conseil pour y apporter le point de vue des femmes (sans féminisme radical précise-t-elle) pour y faire valoir son meilleur jugement et faire son devoir de citoyenne.



Le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage offre à la population de la région de Rivière-du-Loup trois cours d'une durée de trente heures chacun, à raison de trois heures par soir.

RELATIONS-HUMAINES:

Connaissance de soi, communication avec les autres et affirmation de soi

Début: 31 octobre 1983

Coût: 20,00\$ Quand?: Lundi soir de chaque semaine.

TECHNIQUES CULINAIRES:

Confection de plats gastronomiques à partir de démonstrations.

Début: 2 novembre 1983

Coût: 90,00\$ Quand?: Mercredi soir de chaque semaine

COUTURE (Débutant):

Confection de vêtements d'enfants et d'échantillons-coupe-étude de patrons.

Début: 31 octobre 1983

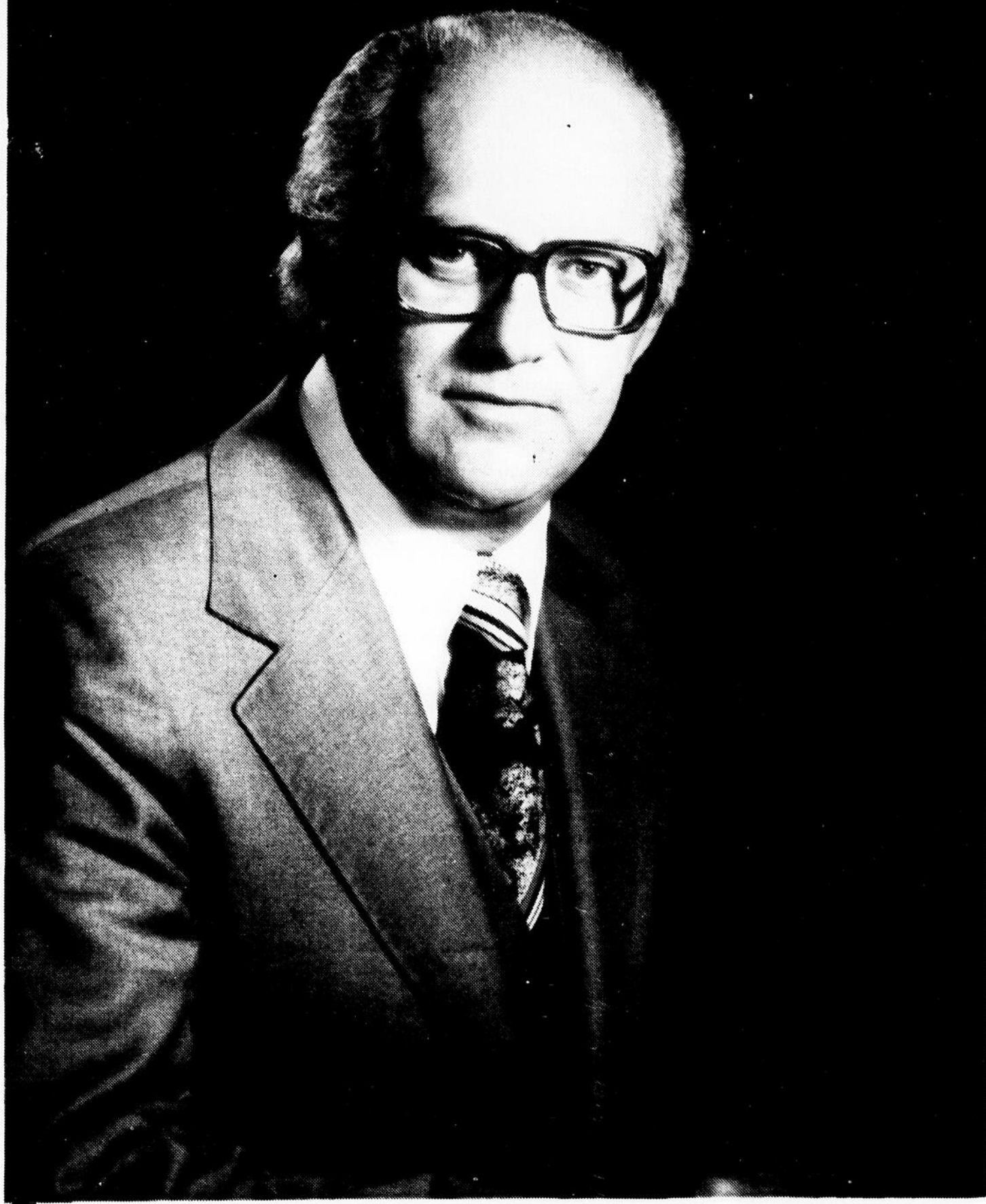
Coût: 20,00\$ Quand?: Lundi soir de chaque semaine.

POUR INFORMATION ET/OU INFORMATION:

Céline Gagnon, directrice de centre
Téléphone: 862-8201 poste 275.

"L'ÉDUCATION, C'EST AUSSI POUR LES ADULTES"

Le passé est garant de l'avenir



L'EXPÉRIENCE EN FAIT PARTIE
À LA MAIRIE
VOTONS

MARQUIS

Rédigé et payé par l'organisation Jean-Léon Marquis

Un administrateur qui
a fait ses preuves.

ACTIVITÉS J.L. Marquis

- Président directeur général
de
LA COMPAGNIE DE PÂTE À
PAPIER MOHAWK LTÉE
- Président de l'Association
Forestière de la Rive-Sud
(1973-1976)
- Président de l'Association
Forestière Québécoise Inc. et des
Clubs 4-H Inc.
- Directeur de la revue Forêt conser-
vation (1976-1979)
- Administrateur de l'Association des
Industries Forestières du Québec
(1969...)
- Membre de l'Association Cana-
dienne des Producteurs de pâte et
papier (1975...)
- Vice-Président de CKRT-TV Ltée
- Vice-Président du Câble de Rivière-
du-Loup Inc.
- Directeur de CIMT-TV Ltée
- Directeur de Radio CHGB La
Pocatière
- Conseiller municipal de la Cité de
Rivière-du-Loup (1968-1983)
- Président de la Corporation et du
Conseil d'administration de l'Hôtel-
Dieu de Rivière-du-Loup
(1975-1978)
- Chevalier de Colomb (1944...)
- Chevalier de Colomb 4e degré
(1976...)
- Membre du Club Rotary (1969...)
- Président du Club Rotary
(1968-1969)
- Président du Club de Hockey "Les
Albatros" de la ligue Junior B du
Bas St-Laurent (1972-1978)
- Directeur de la Corporation de Pro-
motion Industrielle de la région de
Rivière-du-Loup.
- Membre du Conseil exécutif du
Centre des dirigeants d'entreprises.
- Décoré de la médaille "Grand
Chevalier du mérite forestier"
(1982)
- Ministère Energie et Ressource-

LE PRIX

JAMBON

Cuit en tranches
TOUR EIFFEL

2.48 lb

5⁴⁷ kg

POMMES

McINTOSH
Canada de Fantaisie
Produit du Québec

.29 lb

.64 kg

SAUCISSES

PORC ET BŒUF
Bilopage

1.38 lb

3⁰⁴ kg

RAISINS VERTS

ALMÉRIA
Canada n° 1
Produit d'Espagne

.59 lb

1³⁰ kg

ÉPAULE DE PORC

FUMÉE
Sodor

.98 lb

2¹⁶ kg

ORANGES

OUTSPAN VALENCE
Produit de l'Afrique du Sud
Grosseur 112

1²⁹ dz.

CRETONS

BILOPAGE
Poids assortis

1.78 lb

3⁹² kg

POMMES DE TERRE

Canada n° 1
Produit du N.B. ou Québec
Emb. de 9,07 kg

2⁵⁹

EAU MINÉRALE

Étiquette Rouge
bott. de 750 ml

.49

BOISSONS

choix de saveurs,
Étiquette Rouge
6 cont. de 200 ml

.79

SPAGHETTI

SPAGHETTINI OU MACARONI
Étiquette Rouge
emb. de 1 kg

.87

CHIPS

Étiquette Rouge
nature ou ondulées
emb. de 200 g

.89

BISCUITS

soda,
Étiquette Rouge
boîte de 450 g

.89

CIGARETTES FILTRE

Étiquette Rouge
Cartouche de 200 cig.

11⁵⁹

MACARONI

AU FROMAGE
Étiquette Rouge
boîte de 225 g

.37

ASSOUPLISEUR

DE TISSUS,
Étiquette Rouge
cont. de 3,6 litres

1⁴⁹

CONFITURE

DE FRAISES OU DE FRAMBOISES
Étiquette Rouge
bocal de 750 ml

1⁶⁷

DÉTERSIF

EN POUDRE
pour la lessive,
Étiquette Rouge
emb. de 2 kg

2³⁹

BEURRE D'ARACHIDES

CRÉMEUX OU CROQUANT,
Étiquette Rouge
bocal de 1 kg

2¹⁷

JAVEL

Étiquette Rouge
cont. de 3,6 litres

.99

PRIX EN VIGUEUR DU LUNDI 24 OCTOBRE
JUSQU'AU SAMEDI 29 OCTOBRE.
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT
DE LIMITER LES QUANTITÉS.

LES SUPERMARCHES
 **provigo**

Pour la Caisse Pop de St-Ludger:

Une percée chez les organismes publics

[L.C.]-L'Hôtel-Dieu à la suite d'un appel d'offres a décidé de recourir aux services de la Caisse populaire de Saint-Ludger pour deux ans.

C'est ce que faisait voir le président du conseil d'administration de la Caisse populaire de Saint-Ludger, M. Pierre Dubé.

des démarches avaient été entreprises avec le Cégep de Rivière-du-Loup.

D'autre part, la Caisse toujours soucieuse de donner plus de services à sa clientèle, a-t-on précisé, a procédé à l'engagement d'un analyste en crédit commercial, M. Adrien Gagné. M. Gagné est



M. Adrien Gagné

Ainsi, selon M. Dubé, l'entente conclue porte sur l'administration de comptes d'affaires de l'ordre de 18 000 000\$ par année, les opérations courantes, les salaires et les dépenses d'investissement, les financements temporaires et d'immobilisations. Or pour les dirigeants de la caisse, cette entente ne peut qu'entraîner des retombées bénéfiques. De plus, la Caisse voit par ce contrat avec l'établissement hospitalier, une percée chez les organismes publics. A ce sujet, M. Fernand Mailloux directeur de la caisse, a signalé que

entré en fonction le 17 octobre dernier. Pour la Caisse l'engagement, de M. Gagné montre bien que la Caisse se veut plus présente dans son milieu régional au niveau de l'épargne des prêts personnels et hypothécaires et principalement en matière de crédit commercial à la petite et moyenne entreprise.

Egalement les dirigeants de la Caisse ont annoncé que la Caisse étudie présentement avec la Fédération la possibilité d'agrandir ses locaux et le stationnement extérieur.



M. Fernand Mailloux, directeur de la Caisse et M. Pierre Dubé, président du conseil d'administration.

Au fil des années...

1880	1906	1932	1958
1881	1907	1933	1959
1882	1908	1934	1960
1883	1909	1935	1961
1884	1910	1936	1962
1885	1911	1937	1963
1886	1912	1938	1964
1887	1913	1939	1965
1888	1914	1940	1966
1889	1915	1941	1967
1890	1916	1942	1968
1891	1917	1943	1969
1892	1918	1944	1970
1893	1919	1945	1971
1894	1920	1946	1972
1895	1921	1947	1973
1896	1922	1948	1974
1897	1923	1949	1975
1898	1924	1950	1976
1899	1925	1951	1977
1900	1926	1952	1978
1901	1927	1953	1979
1902	1928	1954	1980
1903	1929	1955	1981
1904	1930	1956	1982
1905	1931	1957	1983

L'efficacité passe par Bell

Bell

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

Les mises en nominations

Parmi la quarantaine de municipalités qui tiendront un scrutin le 6 novembre prochain pour élire des membres de leur conseil, la plu-

part ont reçu les mises en nomination dimanche le 23 octobre dernier. Les élections s'annoncent assez nombreuses cette année comme les lecteurs pourront le constater dans la liste qui suit. Quelques 5 municipalités les ont tenu lundi 24 octobre soit trop

tarde pour être mentionné dans cette édition, elles suivront la semaine prochaine, il s'agit de Saint-André et Andréville, paroisse Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles, paroisse Saint-Georges de Cacouna et paroisse Saint-Pascal.

te 4 entre Roger Dionne conseiller sortant et Lucia Lavoie.

Saint-Jean-Port-Joli: élections entre Marc-Arthur Deschênes (sortant) et Laurent St-Pierre. Elections également au siège 2 entre Jean Boucher et Roméo Thibault. Les 5 autres sièges du conseil ont été comblés sans opposition il s'agit de Roméo Giasson no 1, Hervé Jean no 4, Ferdinand Dubé no 5, Serge Cloutier no 3 et Albert Label no 6.

Ville La Pocatière: Il y aura élection générale entre le maire-sortant Louis Joseph Gosselin et Adélarde Nicol, les postes de conseillers seront disputés entre Jean-Yves Simard et Roger Provencher au no 1, entre Charles-André Dionne et André Lizotte au siège no 2, entre Réjean Ouellet et Jacques Bérubé au siège no 3, entre Zoël Ouellet et Liliane Grenier-Raymond ainsi que Hervé Grondin au siège no 4, entre Marius Pelletier et Jean-Marc Blanchette au siège no 5 et entre Pierre-André Dumais et Pierre Saindon au siège no 6.

no 2 Henri Lévesque et no 3 Gilbert Michaud.

Saint-Philippe de Néri: tous les postes attribués sans opposition dont la mairie à Marcel Barbeau, les conseillers à Paul-Etienne Michaud no 1, Roland Carier no 2 et Ernest Ouellet no 3.

Saint-Louis de Kamouraska: sans élection, élus par acclamation le maire Camille Dionne, réélu, les conseillers René Gagnon no 4 et Jean-Yves Lévesque no 5.

Paroisse Sainte-Anne de La Pocatière: trois des quatre postes sont déjà comblés dont celui de maire confié à Fernand Pelletier, le poste no 4 à Cécile Roussel et le no 5 à Normand Barre. Deux contribuables solliciteront l'appui populaire pour le siège no 6 soient Jacques Massé et Diane Dubé.

De la municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Kamouraska

Village de Kamouraska: maire Oscar Lévesque, réélu par acclamation ainsi que les trois conseillers Jean-Guy Charest, siège 4, Pierre Ouellet siège 2, et Pauline Scott, siège 6.

raska: le nouveau maire est M. Louis-Marie Lavoie qui était conseiller jusqu'à ce jour tandis que le maire-sortant Hervé Bérubé a été élu conseiller au siège 2. Au siège 5 Guildo Lavoie a été élu par acclamation mais il y aura élection au pos-

Saint-Denis de Kamou-

Saint-Hélène: il n'y aura pas de scrutin puisqu'un seul candidat par poste a déposé un bulletin dont Clément Morin au poste de maire et René Chénard au siège no 4, Marcel Lajoie au siège no 5 et Gervais Parent au siège no 6.

Saint-Germain de Kamouraska: les 4 postes ont tous été comblés par acclamation dont la mairie par Guy Lévesque ainsi que les postes de conseillers au no 1 Alban Parent.

Saint-Joseph de Kamouraska: il n'y aura pas non plus d'élection dans cette municipalité puisque les postes vacants ont été comblés dimanche par Yvan Soucy comme maire réélu, Cécile Bérubé au siège no 3, Robert Morin au siège 5 et Bertrand Lapointe au siège 6.

Saint-Alexandre: A cet endroit, le maire Lionel Dionne entame un 7ième mandat, puisque réélu sans opposition, les autres sièges seront occupés par Gé-

De la municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Rivière-du-Loup

Cacouna [Village]: deux postes de conseiller comblés sans opposition dont le no 4 Gaston Morissette (conseiller sortant) et no 6 Jacques Baril.

Saint-Arsène: c'est par élection que les contribuables de Saint-Arsène devront nommer leurs édiles municipi-

paux puisque 5 postes sont convoités par plus d'une personne dont la mairie à être débattue entre André Roy et Lucien Dumont ainsi que 4 sièges de conseillers: no 1 entre Vincent Dionne et Maurice Lemelin, le no 3 entre Arsène Roy et Léonce Michaud, le no 4 entre Marcel Dubé et Jean-Claude Chouinard, le no 6 entre Gilles Caillolette et Réal Morin. Les deux autres sièges vont par acclamation à Rodrigue Lajoie no 2 et Gaétan Michaud no 5.

Saint-Patrice: il y aura élection générale aux six postes dont la mairie entre Gilles Belzile (sortant) et Victorien Michaud. Les sièges seront disputés entre Georges Roy et Suzette Viel au no 3, entre Jean-Guy Dionne et Ludger Blier au no 5, entre Marc Pelletier et David Lévesque au no 2, entre Gaston Dionne et Jocelyn Bouchard au no 4, entre Régent Raymond et Ludger Lévesque au no 6. Seul le conseiller Gaston Charron a été élu par acclamation.

Paroisse de l'Isle-Verte: Emilien Michaud a été réélu pour un sixième mandat il est également préfet de la M.R.C. Rivière-du-Loup, 4 conseillers ont également été élus directement soient Marie-Anne LaFrance siège no 1, Yvon Pettigrew au siège no 2, Vianney Côté au siège no 3 et Jean-Marie

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

«C'est moi qui décide!»

Parce qu'en tant que femme, je veux faire ma part dans la vie politique de la municipalité, dimanche le 6 novembre, je vote.

C'est la seule façon de participer aux élections et de choisir des candidates ou candidats qui partagent mes opinions personnelles. Après tout, les décisions prises au conseil municipal influencent ma vie, chaque jour.

Les élections municipales ça nous touche de près

Je vote, parce que les élections municipales, ça me touche de près! Allons voter le 6 novembre (ou le 30 octobre par anticipation, dans l'impossibilité de voter le 6 novembre).

Québec



REMERCIEMENTS DE SYMPATHIE

Pour votre profonde sympathie à notre chagrin lors du décès de Notre Père Charles Eugène Desjardins survenu le 6 août 1983. Nous vous remercions.
Yvette Desjardins St-Laurent
Maurice (Elsie) Desjardins
Lucien (Berthe) Desjardins
Elise Desjardins (Feu Lionel)
Cécile Desjardins (Feu Charles)
Et les petits-enfants.



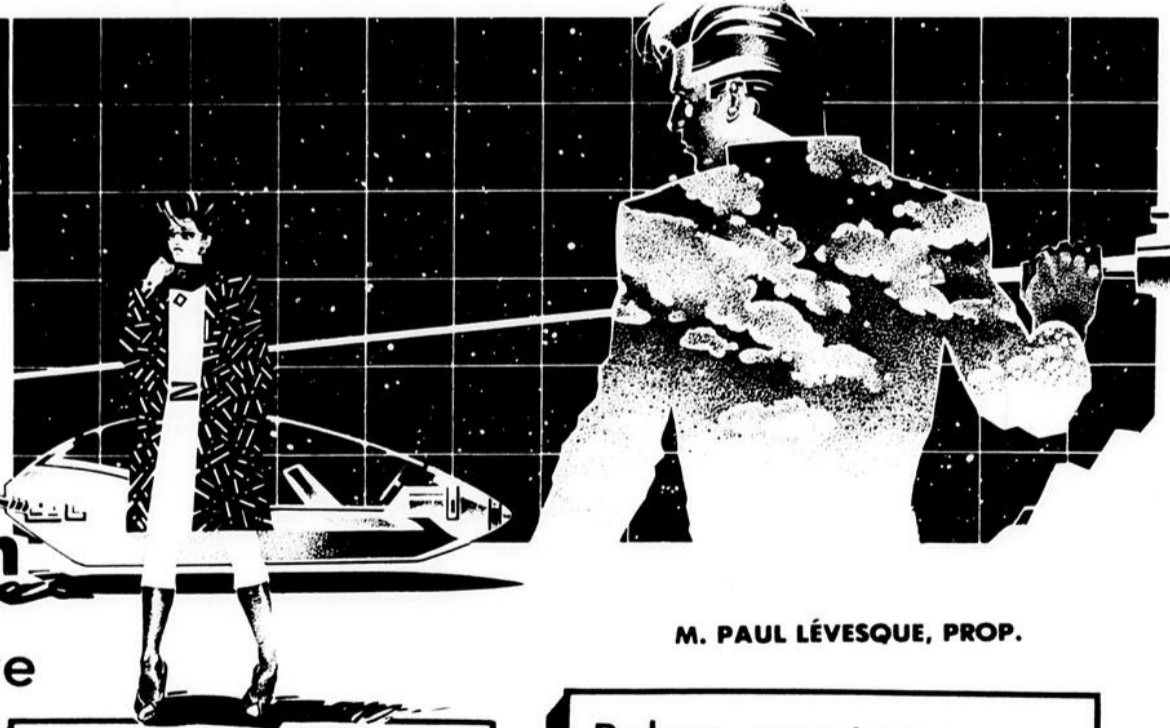
VENTE Nouvelle administration

du 24 au 29 octobre

Lot de Blouses, chandails pantalons \$15.00

Chapeaux, gants, foulards 20% d'escompte

Robes, manteaux tricot, etc... toute la marchandise 30% d'escompte



M. PAUL LÉVESQUE, PROP.

ELECTIONS MUNICIPALES DU 6 NOVEMBRE:

Les mises en nominations

Dumont au siège no 6. Il y aura élections entre Jacques Lemieux et Jean-Pierre Bélanger pour le siège no 4 ainsi qu'entre Reynald Côté (Isle-Verte Ouest) et Jean-Claude Dubé au poste no 5.

Saint-Hubert: le maire réélu est Réal Malenfant, deux conseillers sont déjà nommés soient Thomas Malenfant au siège no 1 et Elias Sirois, au siège no 2, il y aura élections au poste no 3 entre Roland Beaulieu et Yvan Côté.

Saint-François Xavier de Viger: Tous les postes ont été comblés directement dimanche dernier dont la mairie à Florent Fraser, réélu de même que Irénée Santerre au siège no 2, Rosanne Lemelin au siège no 4 et Léon Caron au siège no 5.

Saint-Cyprien: Le Dr. Paul Coulombe a obtenu un 4ième mandat de maire, le conseiller Hervé Santerre au siège no 6 a été élu par acclamation tandis qu'il y aura élections au siège no 4 entre Lionel Lagacé, Marius Roy et Monique Santerre de même qu'au siège 5 entre Gaetan Emond et Gildas April.

Ile Verte [Notre-Dame des 7 Douleurs]: un nouveau maire soit une femme Marcelle Cyr-Ouellet avec 5 conseillers élus directement soient Jeannette Dionne au siège no 1, Laurent Fraser au siège no 2, Vital Caron au siège no 3, Jacqueline Caron au siège no 4 et Dominique Caron au siège no 5.

6. Il y aura élections entre Gérald Dionne et Jean-Yves Fraser pour le siège no 5.

Saint-Paul de la Croix: Seul le poste de maire a été comblé sans opposition et reconfié à Mathieu Boucher, tous les postes de conseillers sont contestés dont le no 1 entre Joseph-Marie Ouellet et Hubert Dubé, le no 2 entre Richard Paré et Nicole Migneault, le no 3 entre Sylvain Desmeules et Hervé Gagnon, le no 4 entre Régis Dubé, Jean-Yves Castonguay et Madeleine Côté, le no 6 entre Léone Pelletier, Conrad Dubé et Anicet Boucher.

Saint-Epiphanie: Il n'y aura pas de scrutin général à Saint-Epiphanie, les sept postes ont été comblés sans opposition. Au siège no 1 Jean-Paul Tardif, conseiller réélu, au siège no 2 Laurier Michaud réélu, au siège no 3, Hervé Dubé élu, au siège no 4 Noëlla Lebel, réélue, le siège no 5 Daniel Thériault réélu, au siège no 6, Charline Bélanger réélue. Le maire Robert Chouinard a été réélu lui aussi par acclamation.

Village de l'Isle-Verte: Le maire Georges Dubé y a obtenu un 4ième mandat et les 6 autres postes ont été confiés par acclamation à Denis Dubé au siège no 1, à Gaston Viel au siège no 2, à Jeanne Pelletier au siège no 3 à Roland Vaillancourt au siège no 4, à Vital Caron au siège no 5 et à Odette L. Côté au siège no 6.

conseiller ont été comblés directement il s'agit des sièges no 1 à Léonard Bégin, no 3 à Marielle Brisebois, no 4 à Clarence Levasseur, no 5 à Berthier Nadeau, no 6 à Gilles Bélanger. Il y aura élections entre Normand Ouellet et Arnold Pettigrew pour le siège no 2.

Saint-Honoré: Les quatre postes ne seront occupés qu'à partir du scrutin du 6

novembre dont la mairie à débattre entre Onil Morin et Gérard Roy de même que les postes de conseillers dont le no 2 entre Roland Beaulieu, le no 4 entre Denise Landry et Réjeanne P. Dion de même que le no 6 entre Adélar Després, Fernand Després et Bruno Damboise.

Saint-Jean-de-la-Lande: Le maire et trois conseillers sortant ont été réélus sans opposi-

tion il s'agit de M. Robert Belzile, maire de même que les conseillers Donald Beaulieu, Roland Lemieux ainsi que Clarence Caron.

Packington: A cet endroit, seul M. Serge Bossé au siège no 4 a été élu directement, il y aura élections entre Jean-Paul Beaulieu et Emilien Beaulieu pour la mairie de même qu'entre Jean-Louis

Dubé et Raoul Patoine au siège no 2, entre Claude Michaud et Jean-Louis Bérubé (professeur) au siège no 5.

Rivière-Bleue: pour la mairie, Noëlla B. Levasseur et Serge Pelletier s'affronteront. Les trois postes de conseillers sont déjà attribués à Berchmans Bouchard au siège no 2, à Denis Landry au siège no 3 et à Marcel Lavoie au

siège no 4.

Saint-Louis du Ha! Il n'y aura pas de scrutin général puisque les fonctions ont été accordées par acclamation dont la mairie à Aurèle Dubé, les postes de conseillers no 1 à Gérald Marquis, no 2 à Simon Caron et no 6 à Paul-Emile St-Pierre.

(Suite page 14A)



MARTIN LÉVESQUE

- Industriel du milieu
- Secrétaire-trésorier du Centre-Ville Lafontaine.
- Membre de la Corporation Professionnelle des "Technologies" et des Sciences appliquées du Québec.
- A été Président du Centre des Dirigeants d'Entreprises pour la région de l'est du Québec.
- A siégé au Conseil Provincial du C.D.E.
- Premier Président du Conseil de Laïcs diocésains et marguillier de sa paroisse.
- A été membre du Conseil d'administration du CEGEP
- A été Président de l'Ordre des Chevaliers de Champlain.
- Participation au Sommet économique comme industriel et délégué du Secteur de l'Industrie.
- A été l'instigateur de la Fondation Maurice Proulx (aide au scoutisme).

RÉDIGÉ ET PAYÉ PAR L'ORGANISATION MARTIN LÉVESQUE

ADMINISTRATION:

Réaménagement des ressources financières, rentabilité, efficacité, pas d'augmentation de taxe.

SERVICES:

Établissement d'objectifs, planification, concertation, meilleure qualité de vie.

LOISIRS:

Décentralisation vers les quartiers, Maison des Jeunes à Rivière-du-Loup.

TOURISME:

Acquisition du platin. Politique d'accueil en concertation avec les organismes du milieu.

RÉSIDENTIEL:

Mesures fiscales incitatives à la construction domiciliaire. Politique des lots non-utilisés.

COMMERCIAL:

Création d'une commission commerciale

INDUSTRIEL:

Appui au Comité de la 3e machine. Politique d'encouragement à l'établissement de nouvelles industries.

INFORMATION ET COMMUNICATION:

Une demi-journée par semaine rencontrer le maire à son bureau. Conférence de presse mensuelle.

De la municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Témiscouata

Saint-Juste du Lac: confirmé pour une cinquième fois dans ses fonctions. 5 postes de

Ministère des Affaires municipales

C'est moi qui décide!

Parce que les décisions du conseil municipal touchent aussi les femmes chaque jour, dimanche le 6 novembre, je vote.

Ce sera l'occasion de choisir des candidates ou candidats qui partagent mes préoccupations et qui me représentent vraiment.

Je vote parce que les élections municipales, ça me touche de près!

Les élections municipales ça nous touche de près

Allons voter le 6 novembre (ou le 30 octobre par anticipation, dans l'impossibilité de voter le 6 novembre).

Québec

"Gros-Cacouna c'est juste une grosse marina"

(Suite de la page 13A)

(L'ingénieur Edouard Bédard)

[M.R.] - Alors que la compagnie qu'il représente se prépare à importer une composante de son produit en expansion, il apprend qu'il ne pourra la faire décharger à Gros-Cacouna, le qual est trop petit c'est ce qui a fait

dire à l'ingénieur Edouard Bédard que "Gros Cacouna, c'est juste une grosse marina".

C'est ce qu'il affirmait à la télévision rimouskoise de Radio-Canada la semaine der-

nière et qu'il a maintenant en interview téléphonique avec le St-Laurent-Echo. L'ingénieur de Tourbières Premier, M. Edouard Bédard expliquait qu'il a négocié l'importation de la vermiculite, un produit minéral entrant dans la composition de mélanges vendus par la compagnie aux divers producteurs agricoles et serricoles spécialisés suivant des dosa-

ges spécifiques. La compagnie a entrepris la construction à Rivière-du-Loup d'une usine pour l'exfoliation de cette sorte de mica. Il s'agit d'un investissement d'un demi million \$. Il avait calculé précisément que la vermiculite débarquée à Gros-Cacouna serait traitée à Rivière-du-Loup or, le quai régional de Gros-Cacouna ne peut accommoder des navires

comme ceux qui transporteront le produit il faut donc négocier le déchargement à Québec puis le transport à Rivière-du-Loup ce qui accroît sensiblement les coûts dit-il.



M. Edouard Bédard

Le quai régional ne peut accommoder un navire beaucoup plus long que 500 pieds tandis que Tourbières Premier en utiliserait de 700 pieds environ. L'usine serait terminée à l'hiver, la vermiculite sera requise alors mais en attendant, M. Bédard maintient que Gros-Cacouna est "un port en eau profonde pour petits bateaux seulement".

Mises en nominations

Lac des Aigles: Le maire Fernand Bois a été réélu alors que Laurent Beaulieu affrontera Jean-Paul Coulombe pour le siège no 1, que Gillo Pelletier sera de même face à Marie-Paule Laforest pour le siège no 2 ainsi que Germain

Sirois, Isabelle Michaud et Jean-Maurice Jean pour le siège no 3.

Saint-Elzéar: Il y aura élection entre Réal Sirois et Camille Nadeau au siège no 2, par ailleurs au siège no 5 M. Fernand Blier a été élu directement.

De la municipalité régionale de comté (M.R.C.) des Basques

Sainte-Françoise: fait assez inusité dans cette municipalité, le président d'élection n'a reçu aucune mise en candidature pour le poste de maire, il devra donc faire appel à Québec pour obtenir des directives. Par ailleurs, les trois postes de conseiller ont été comblés directement il s'agit des postes no 4 par Lauréat Chamberland, du no 5 par Raymond Bérubé du no 6 par Julien Bastille.

Saint-Clément: Le maire Roger Caron a été réélu sans opposition pour un 7ième mandat, les sièges no 2-4-5 ont été attribués respecti-

vement à Gilles Roy, Régis Belzile et Aliette April.

Saint-Jean-de-Dieu: le maire sera Lucien Belzile tandis que les sièges no 2-4-6 ont été confiés par acclamation à Gilles Marquis, Joseph Rioux et Alain Bélanger.

Sainte-Rita: Le maire élu directement est M. Philippe Dubé, deux conseillers ont déjà été acclamés aux postes no 2 et 3 soient Gilbert Michaud et Gervais Trahan alors qu'il y aura élection entre Léonard Malenfant et Ghislain April pour le siège no 1.

avis de demande d'un permis d'alcool

Regie des permis d'alcool du Québec

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, C.P. 190, Station B, Québec, G1K 7A6.

NON ET ADRESSE DU REQUIRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
PELLETIER, PIERRE 1, rue St-Laurent Rivière-du-Loup	Augmentation de capacité du Bar-danse spectacles permis existant	1, rue St-Laurent Rivière-du-Loup (1983-10-14)
LE CLUB DE MOTONEIGE ET DE SKI DE FOND LES VERLOIS INC. Rang 4 L'Isle Verte	Bar-danse	Rang 4 L'Isle Verte (1983-10-11)

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat.

Québec

LOCAL À VENDRE

Superficie de 2,500 pieds carrés sur 3 étages dans le quartier commercial, situé au 616 Commerciale à Notre-Dame du Lac.

Restrictions:
-Marché d'alimentation
-Dépanneur

Nous ne nous engageons à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

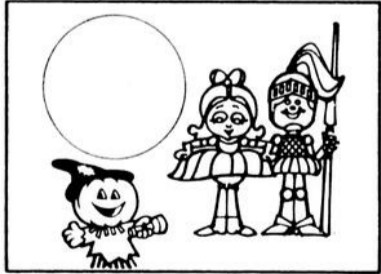
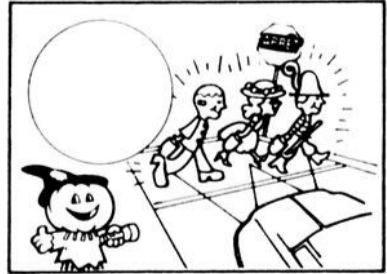
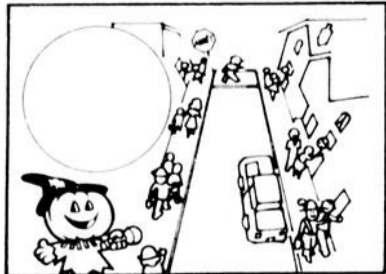
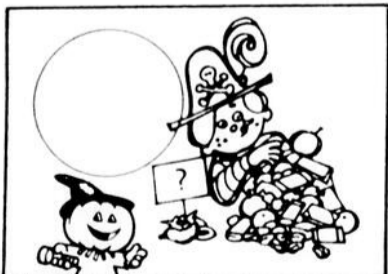
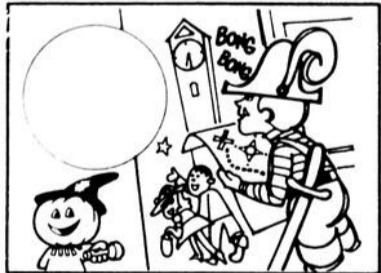
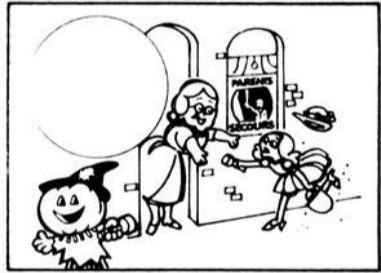
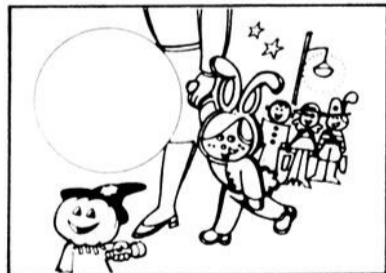
Adressez vos offres à:
C.P. 69
Notre-Dame-du-Lac
Comté Témiscouata



Voyons si tu es prudent!

Claude la Citrouille et SON JEU DE SÉCURITÉ À L'HALLOWEEN

Dans chaque cercle, marque le numéro de la règle de sécurité qui correspond à l'illustration



Règles de sécurité:

1. Portez un costume de couleur claire et à l'épreuve du feu. Collez des bandes réfléchissantes sur vos costumes afin que les automobilistes vous voient mieux.

2. Utilisez du maquillage au lieu d'un masque. Si vous devez porter un masque, agrandissez les trous des yeux et des oreilles pour mieux voir et entendre les voitures.

3. Portez un costume court pour éviter de vous accrocher.

4. Pour plus de sûreté, prenez avec vous une lampe de poche pour être mieux vu par les automobilistes.

5. Évitez de zigzaguer d'un trottoir à l'autre. Faites un côté de la rue, traversez aux intersections puis revenez de l'autre côté.

6. Les tout jeunes devraient être accompagnés, si possible, par un adulte. Les plus grands devraient rester en groupe avec d'autres enfants.

7. Vérifiez avec vos parents jusqu'où vous pouvez aller et à quelle heure vous devriez être de retour.

8. Ne pénétrez jamais à l'intérieur d'une maison ou d'un appartement. Surtout ne montez jamais dans une voiture dont vous ignorez l'identité du chauffeur.

9. Vérifiez vos friandises avec vos parents avant de les manger.

10. Repérez aux fenêtres l'affiche blanche et rouge de PARENTS-SECOURS. On vous aidera en cas d'urgence.

Gagnante de la semaine dernière

Chantal Ouellet
St-Alexandre, 10 ans.

GAGNEZ

une paire de Walkie talkie (valeur \$24.98 la paire)

Le St-Laurent-Echo et Variétés Michel Daris et Rowntree.

vous invitent à participer à leur concours "Claude la Citrouille"

RÈGLEMENTS

- Associez les règles de sécurité aux illustrations.
- Vous pouvez colorier les illustrations.
- Joindre une preuve d'achat de mini-barres de chocolat Rowntree disponibles aux Variétés Michel Daris.
- Remettre votre jeu de sécurité au comptoir-caisse des Variétés Michel Daris.
- Participez autant de fois que vous désirez.
- Le concours dure 4 semaines. A gagner 4 paires de Walkie talkie Fisher Price d'une valeur de \$24.98 la paire.

Nom.....

Adresse.....

Tél.:.....

Age:.....

*Marque de commerce

A Trois-Pistoles:

Une année tranquille

[L.C.] - A Trois-Pistoles cette année, il n'y a pas eu de travaux majeurs importants en immobilisations.

C'est ce que nous confirmait le gérant municipal M. Gabriel Desjardins.

Selon lui, le budget était trop serré pour faire, de grands travaux. Cependant, il note que deux projets Prime ont permis: le

premier d'améliorer le camping municipal et d'engager deux employés durant 20 semaines et un autre projet a permis de peindre l'arène à l'intérieur et à l'extérieur et encore d'engager deux employés.

Toutefois, l'an prochain sera une grosse année puisque M. Desjardins estime qu'il y aura approximativement pour un demi

million \$ en immobilisation, soit par des travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Père Nouvel, le prolongement de la rue Bélanger et fort probablement qu'il y aura prolongement de deux autres rues.

Employés municipaux

D'autre part, la convention collective des employés municipaux

de ville des Trois-Pistoles est échue depuis le 31 décembre 1982.

Une première rencontre sur le renouvellement a eu lieu en août dernier

et une autre le 7 novembre prochain. Une vingtaine de clauses

normatives en plus du salarial sont l'objet des négociations.

Nouvelle orientation du Centre des dirigeants d'entreprises

[M.R.] - Le Centre des dirigeants d'entreprises [CDE] adopte une nouvelle orientation puisqu'en plus de refléter l'opinion de ses membres, il veut leur apporter des solutions.

Les membres du CDE Rivière-du-Loup en ont été informés par le directeur du Service des relations avec les membres du CDE provincial, M. Jean-Pierre Busby le 11 octobre dernier. Depuis quelques années, le CDE joint sa voix au Conseil du patronat et à la Chambre de commerce provinciale pour faire valoir l'opinion et la réaction des chefs d'entreprises aux politiques et événements de l'actualité. Or, il faut plus que cela en 1983 pour aider concrètement les chefs de petites et moyennes entreprises (P.M.E.) à ré-



M. Jean-Pierre Busby.

gler les problèmes propres à la gestion d'entreprises dans cette décennie. C'est pourquoi le CDE ajoutera à ses activités traditionnelles de dîner-causerie, rencontres, ateliers etc... en instaurant des actions directes aux plans économique, social et technologique, a précisé l'invité.

L'action économique

se traduira d'abord par la production et la diffusion de guides de productivité, de répertoires des ressources en productivité et de fiches d'entreprises. Au niveau social, le CDE met sur pied un service d'intervention sur les problèmes reliés à l'abus d'alcool dans l'entreprise. Une ligne téléphonique sans frais permettra aux entrepreneurs d'obtenir de l'information, des conseils et des références pour solutionner un problème, qui, de toute manière, coûte déjà cher aux entreprises.

Du côté technologique, les PME ont besoin d'être familiarisées avec ces nouvelles technologies dont l'informatique et la robotique, le CDE produira et diffusera des monographies sur leur intégration réussie.

Richard Lévesque et les objets familiers



L'auteur bien connu de la région, M. Richard Lévesque lançait jeudi soir le 20 octobre dernier son livre "Catalogue d'objets familiers" édité par la Maison de la Page qui Tourne. ce lancement avait lieu à la Bibliothèque centrale de prêts des Portages devant plusieurs invités.

A sa façon à lui, Richard Lévesque se sert d'objets familiers comme la brosse à dents, une pomme, une corbeille à papier, un miroir, un lapin de Pâques en chocolat pour parler de la vie, du quotidien, philosophe un brin, le tout bien sûr avec humour.



ville de
Rivière-du-Loup

AVIS PUBLIC VILLE DE RIVIERE-DU-LOUP SCRUTIN

Avis public est, par le présent, donné que le scrutin est nécessaire pour la Ville de Rivière-du-Loup et que ce scrutin sera tenu le dimanche 6 novembre 1983. De plus, les personnes suivantes sont mises en candidature:

ELECTION DU MAIRE

Lévesque, Martin, industriel, 20, rue Martin

Marquis, Jean-Léon, président directeur général, 2, rue Hôtel de Ville.

ELECTION DES CONSEILLERS

Quartier Nord

Ouellet, Guy, président-gérant, 72, rue Léveillé

Perron, Gilbert, conseiller d'orientation, 19, rue Verbois.

Quartier St-Patrice:

Malenfant, Régis, directeur d'école 216, rue des Chênes

Proulx, Gérard, homme d'affaires, 55, rue Hôtel de Ville.

Quartier Centre

Jean, Marc, chef de division, 305, rue Morin

Thoral, Léo-Claude, rentier, 104, rue Amyot.

Quartier St-François-Xavier

Deschênes, Jean-Louis, technicien, 70, rue Delage

Pelletier, Claude, coiffeur pour hommes, 5, rue Jeanne-Mance.

Quartier Thibauveau

Chouinard, Denis, directeur adjoint, 32, rue St-Elzéar

Milliard, Nicole, secrétaire, 99 rue Fraserville

Ouellet, Claude, responsable C.F.P., 82, rue St-Elzéar

Ouellet, Roger, rentier, 29, rue St-Paul

Quartier St-Ludger

Bernier, André, électricien, 6, rue Ste-Claire

Ruest, Adrien, agent d'aide sociale, 38, rue du Parc

St-Pierre, Marcel, conseiller en emploi, 18, rue Charles.

Les bureaux de vote par anticipation sont ouverts le dimanche 30 octobre 1983, de 2h.00 de l'après-midi à 10h.00 du soir, heure normale de l'Est, et sont établis à l'Hôtel de Ville, en la salle du Conseil, 181, rue Lafontaine.

Le 6 novembre 1983, les bureaux de vote sont ouverts de 9h.00 du matin à 6h.00 du soir, heure normale de l'Est, et sont établis aux endroits suivants:

QUARTIER NORD: Ecole Ste-Marie, 20, rue de Gaspé

QUARTIER ST-PATRICE: Ecole Roy, 55, rue du Rocher

QUARTIER CENTRE: Ecole Joly, 72, rue Joly

QUARTIER ST-FRANÇOIS-XAVIER: bureau de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage, 464A, rue Lafontaine.

QUARTIER THIBAUDEAU: Ecole Thibauveau, 30, rue Delage

QUARTIER ST-LUDGER: Ecole Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, 10, rue Vézina.

L'addition officielle des votes se fera à l'Hôtel de Ville, en la salle du Conseil, le soir même du scrutin, au fur et à mesure que les boîtes de scrutin me parviendront.

Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 23 octobre 1983.

Raoul Savard

Président d'élection

Jean-Léon Marquis promet un nouveau style de leadership

Par Mireille Robitaille

S'il est élu maire de Rivière-du-Loup le 6 novembre prochain, Jean-Léon Marquis continuera à administrer selon les mêmes lignes directrices que le Dr. Yves Godbout mais adoptera un nouveau style de leadership.

C'est ce qu'il déclarait en interview aux deux hebdomadaires de Rivière-du-Loup la semaine dernière. L'accent sera mis sur l'aspect économique, sur les relations avec la population et moins sur l'aspect so-

cial dit-il. Les structures actuelles du fonctionnarisme municipal ne seraient pas remaniées entre autres pour faire place à un gérant car cela n'est pas nécessaire selon lui.

Sous sa direction, la ville réformerait la commission d'urbanisme pour y instaurer plus de rigueur dans l'application du plan directeur et motiver davantage les membres qui y siègent. Le conseil serait tenu au courant de façon plus étroite de ce qui se passe à ce service.

Il s'appliquerait aussi à entretenir de meilleures relations avec les municipalités environnantes car rappelle-t-il, Rivière-du-Loup vit des services et du commerce offerts à toute la population régionale. Il est catégorique, il n'est pas question de fusion de la ville avec une ou des municipalités voisines, par contre, il se dit très



M. Jean-Léon Marquis

ouvert à des ententes inter-municipales sectorielles. En d'autres mots, il fait sienne l'une des propositions du Sommet économique régional soit de refaire de Rivière-du-Loup, un pôle régional.

Avec les nouveaux membres du conseil, M. Marquis procéderait à un diagnostic des problèmes engendrés par la perte des services gouvernementaux dans la ville depuis 10 ans et travaillerait à conserver ce qui reste. Ainsi dit-il, la ville établirait des contacts ré-

guliers avec les directions des services publics et para-publics pour connaître les intentions des divers paliers gouvernementaux et exercer les pressions à temps. Selon lui, si la population est stagnante dans la ville depuis quelques années c'est en bonne partie à cause des pertes d'emploi au niveau des services gouvernementaux fermés et envoyés ailleurs.

N'ayant jamais eu d'affiliation politique reconnue M. Marquis se sont habile à entretenir de bonnes relations avec les deux députés actuellement en place ainsi que les autres qui leur succéderont. Au niveau du document de consultation "Le choix des régions", M. Marquis reconnaît qu'il a été un fervent défenseur du rattachement à la région 03, celle de la ville de Québec car selon lui, les gens de Rivière-du-Loup auront toujours beaucoup de mal à admettre de négocier avec Rimouski d'abord leurs projets et requêtes auprès du gouvernement.

Membre du conseil d'administration de la Corporation de promotion industrielle en sa qualité d'industriel M. Marquis n'est pas d'accord pour imposer à la Corporation une liste de priorités ou de mandats annuels, la promotion doit être confiée selon lui aux gens qui y siègent suivant leur bon jugement. Il n'était pas d'accord a-t-il rappelé avec le projet d'une voie ferrée dans le Parc industriel où un seul déchargement a eu lieu depuis 3 ans, il était prévisible selon lui que cet outil ne serait pas utilisé par les industriels en place. Au sujet de l'expropriation des phases 2 et 3 pour agrandir le Parc industriel, M. Marquis indique qu'il n'y est pas favorable en raison de la conjoncture économique actuelle.

L'information serait favorisée s'il devient maire notamment par le biais d'échanges structurés entre le conseil et divers groupes par exemple, les marchands, les contracteurs etc... qui auraient lieu à intervalles assez réguliers.

Interrogé sur des problèmes spécifiques et actuels tels que le refoulement dans le quadrilatère du Cégep et l'amélioration de l'accès au quartier St-Ludger, le candidat Marquis déclare que le refoulement est une priorité du futur conseil quel qu'il soit tandis que l'accès à St-Ludger serait amélioré en même temps que le réseau

d'aqueduc et d'égout serait refait dans cette partie de la ville puisque les coûts encourus seront très élevés et que des subventions pourraient être obtenues.

C'est une obligation pour un conseil de ne pas augmenter les taxes, explique M. Marquis mais celui-ci se refuse à la promettre. Mais avant d'engager

de fortes dépenses le candidat déclare qu'il informerait la population.

Pour ce qui regarde la jeunesse, M. Marquis est favorable à ce que la ville agisse comme maître d'oeuvre pour implanter un local propre aux jeunes dans la ville, comme il avait formulé une proposition du Sommet économique. A la municipali-

té régionale de comté où il serait appelé à siéger s'il est élu, M. Marquis reconnaît un rôle à jouer pour réaliser un schéma d'aménagement mais n'admettrait pas que la M.R.C. devienne un petit gouvernement régional, un palier de plus à soutenir de nos impôts et un intermédiaire de plus entre les villes et le gouvernement.

Le Club Optimiste de St-Epiphan

La fondation a eu lieu le 28 septembre dernier avec 35 membres fondateurs. Le premier bureau de direction est composé comme suit:

M. Jacques Poitras, président, M. Alain LeBel, vice-président, M. Doris Dickner, 2ième vice-président.

Directeurs: M. Joseph Berthiaud-

me (2 ans), M. Euclide Harton (2 ans), M. Jean Guy Roy (1 an), M. Jean-Paul Tardif, (1 an), M. Jean-Claude Jaibert (1 an), M. Alain Leclerc, secrétaire.

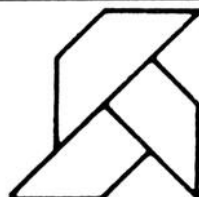
Lors de l'assemblée de fondation, le Lieutenant-Gouverneur, M. Adrien Tremblay a remis le bouton au président, M. Jacques Poitras.

Assistaient également, M. Robert Dowling, représentant de l'Optimiste International et le président du Club Parrain, Monsieur Jean-Louis Dorval de Rivière-du-Loup.

L'événement eut lieu dans les cadres d'un déjeuner au Restaurant Goldorak de Saint-Epiphan.



Le 28 septembre 1983 le lieutenant gouverneur, M. Adrien Tremblay remet le bouton de président à M. Jacques Poitras, lors de cette remise nous voyons au centre M Robert W. Dowling représentant de l'International un membre M. Roger Gagnon et le président du club parrain de Rivière-du-Loup, M. Jean-Louis Dorval.



CENTRE SPORTIF

CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP

À LA PISCINE... DE NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LES 12-17

Les jeunes qui auraient le goût de faire de l'activité aquatique mixte, telle que water-polo en chambre à air, relais, plongée libre (palmes, tuba, masque), jeux divers, et qui désireraient connaître d'autres facettes que la natation dans le domaine aquatique seront heureux d'apprendre qu'il y aura, à compter du 4 novembre prochain, à la piscine du Centre sportif du Cégep de Rivière-du-Loup, une personne attitrée à ces activités pour en assurer l'animation et la sécurité.

Pré-requis: savoir nager environ une longueur de piscine;
Jour: le vendredi de 19:00 à 20:00;
Durée: du 4 novembre au 16 décembre 1983;
Coût: 15\$ par personne.

Nous désirons également vous rappeler que les activités suivantes sont possibles depuis le début de la saison automnale:

Bains libres (bonnet obligatoire pour tous)

Pour ces baignades, il est possible d'utiliser des planches aquatiques, des ballons, d'apporter palmes, masque et tuba. Le matériel doit être utilisé d'une façon raisonnable afin de le conserver en bon état et d'assurer la sécurité.

Bains du matin

Les lundis, mercredis et vendredis de 6:30 à 7:30. Il en coûte 1\$/bain payable au sauveteur sur place.

Bains du vendredi

De 15:30 à 16:30, il en coûte 2\$/adultes, 1\$/étudiants et enfants. Les personnes de moins de 13 ans doivent être accompagnées d'un adulte.

Bains libres réguliers

Les mardis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 20:00 à 21:30 et les samedis et dimanches de 14:00 à 15:30. Les enfants de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte. Le coût est de 1\$/étudiants et enfants, 2\$/adultes.

Club des maîtres

Entraînement en natation, les mardis et jeudis de 21:30 à 22:30. Il est nécessaire de savoir nager une longueur de piscine. Il en coûte 2\$ par entraînement.

Pour de plus amples informations: Denise Breton ou Lucie Couture, 862-6903, poste 267, avant 16:00.

20^e anniversaire

LABORATOIRE
DR RENAUD
PARIS FRANCE

Fêtons en beauté

Avec tout achat de 20\$ recevez une valeur additionnelle de 10\$ en produits de soins de votre choix.

Institut de Beauté
Christine
INC

- 17 ANNÉES À VOTRE SERVICE -

294 Lafontaine, 862-7666
Rivière-du-Loup

10^e anniversaire
1973-1983

Cette offre est valable du 17 au 31 octobre '83

L'Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie tiendra sa réunion automnale à Rivière-du-Loup

Les 31 octobre et 1er novembre 1983, le conseil d'administration de l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie tiendra sa réunion automnale au Motel Lévesque de Rivière-du-Loup. Il est de pratique courante à l'Assomption de réunir les administrateurs dans les régions où cette compagnie transige des affaires. Le

bureau régional de l'Assomption pour la région du Bas St-Laurent, dirigé par M. Viateur Dubé, est situé au 236 de la rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Le conseil d'administration de l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie compte deux administrateurs provenant

de la Province de Québec. Il s'agit de Me Guy Leblanc de Montréal et de M. Réal Tremblay de Sept-Îles. Les autres administrateurs sont des Maritimes, des états de la Nouvelle-Angleterre et de l'Ontario.

M. Simon Bujold,

président et chef de la direction de l'Assomption se dit très heureux du fait que le conseil d'administration de la compagnie ait choisi de tenir cette réunion à Rivière-du-Loup car, ajoute-t-il, le Bas St-Laurent est une région importante pour la compagnie.

M. Bujold indique également que l'Assomption profitera du séjour de son conseil d'administration à Rivière-du-Loup pour remettre un don de \$1,000 à un organisme de charité de la région. Le choix sera fait par tirage au sort et le nom de l'organisme gagnan-

te sera annoncé au cours de la semaine du 31 octobre 1983.

Le président de l'Assomption ajoute que cette compagnie accorde depuis toujours des bourses d'étude à des étudiants méritants provenant des régions où la compagnie transi-

ge des affaires. En 1983, le total des bourses s'élève à \$30,000. Pour la région du Bas St-Laurent, des bourses de 500\$ étaient récemment accordées à M. André Lapointe Jr. de Rivière-du-Loup et à M. Claude Lepage de St-Eleuthère.

à noter

"LES PHENOMENES PARANORMAUX"

L'Equipe des "Mardi-Caucus" du Cégep de Rivière-du-Loup désire inviter les intéressés à assister à un exposé où l'on abordera le thème des "phénomènes paranormaux".

Andrée Bissonnette, professeure au département de psychologie du Cégep Lévis-Lauzon, sera notre conférencière-invitée afin de nous faire partager ses connaissances et expériences dans le domaine de la "PSYLOGIE", c'est-à-

dire l'étude des phénomènes encore inexplicables par la science, aux frontières de la psychologie, de la physique, de la biologie, de la médecine et de la religion. Entre autres sujets, on retrouvera: -le phénomène des maisons hantées (Poltergeist). -La télékinésie (faire déplacer les objets à distance)- les perceptions extrasensorielles. -Le spiritisme. Le mardi 1er novembre 83, de 12h30 à 14h00 à l'Hexagone (salon étudiant du Cégep). Bienvenue à tous! C'est gratuit.

Les saisons éternelles



Spécialiste du Plein air Paul Pichard vient de sortir un livre de poésie à la Maison de la Page qui Tourne. Il s'agit du volume *Les saisons éternelles*, deuxième ouvrage à être publié par l'auteur à cette maison d'édition. Pour l'éditeur Richard Lévesque, on y sent dans un style simple un homme proche de la nature.



BOURSE A LA MUSIQUE

A l'occasion de la Journée Mondiale de la Musique au Musée du Bas St-Laurent, le président du Club Optimiste de Rivière-du-Loup a présenté à Maurice Laforest, Julie Pelletier et Sophie Villemure, gagnants de la finale provinciale des concours de musique du Québec, section LKRT, les bourses qu'ils s'étaient méritées. Nous avons eu le plaisir de les entendre en concert, ainsi que Monsieur Michel Kozłowski, pianiste, directeur du Conservatoire de Chicoutimi. Sur cette photo, Maurice Laforest, reçoit sa bourse.

L'épargne à terme Desjardins, ça rapporte!

"Depuis quelques années, je réussis à économiser davantage et j'ai accumulé des montants intéressants. Je veux que mon argent me rapporte le maximum tout en bénéficiant d'un placement sûr. La solution pour moi, c'est le certificat d'épargne à terme Desjardins. Les taux d'intérêts offerts sont toujours élevés et concurrentiels et le service à la caisse populaire est efficace et plein d'attention.

L'épargne à terme Desjardins me permet d'assurer mon avenir... ça rapporte!"

- Termes de trente (30) jours à cinq (5) ans.
- Intérêts versés à votre choix (mensuellement, semestriellement, annuellement ou à l'échéance).
- Montant minimal requis.



desjardins
Une ressource naturelle.



à noter

DONS "IN MEMORIAM"

Une façon tangible d'exprimer votre sympathie lors du décès d'un être cher. Dons à la Fondation du Québec des maladies du cœur. Procédure à suivre: 1. Faire parvenir

vos chèques à la Fondation du Québec des maladies du cœur, Case postale 63, Rivière-du-Loup, Qué. 2-Mentionnez: a) Nom de la personne décédée b) Nom et adresse de la famille éprouvée. c) Nom et adresse du donateur. Une carte de sympathie par-

viendra à la famille. Un reçu pour fins d'impôt vous sera envoyé. Personne à contacter: Madame Rita Trotter, 67 Iberville, Rivière-du-Loup, Qué., G5R 1H2, téléphone: 862-2797, coordonnatrice, 339 rue Raymond, Rivière-du-Loup, G5R 2H6, tél.: 862-2547, responsable des dons "In Memoriam".

INVITATION A TOUTES LES FEMMES

Vous êtes célibataire, épouse ou mère. Vous travaillez au foyer ou à l'extérieur. Vous avez des idées, vous aimeriez les partager. Vous avez des difficultés, vous vous interrogez, vous aimeriez être conseillée. Vous aimeriez faire des sorties où vous pourriez rencontrer des personnes intéressantes. Dans votre paroisse, il existe plusieurs regroupements dont vous pouvez faire partie. Nous de l'Aléas, nous

vous offrons une soirée par mois où vous pourrez échanger avec des personnes de notre milieu. Nous avons des soirées-causeries où des personnes ressources sont invitées pour vous informer et répondre à vos questions sur des sujets variés. A vous de choisir le groupement de votre choix; ne restez pas dans l'isolement de votre foyer.

L'HALLOWEEN DU CLUB ARAMIS

Les Aramis vous invitent à venir fêter l'Halloween à St-Gabriel le 29 octobre 1983, 20.30h., au Centre communautaire. En plus de la musique Canadienne, moderne et rétro, il y aura des activités spéciales. Des prix de présence seront remis, il aura aussi des prix pour un concours de costume rétro ou de l'halloween, etc...L'invitation est lancée à tous, membres et non membres vous serez les bienvenus à St-Gabriel.

COMITE D'ECOLE DE LA POLYVALENTE ST-PIERRE

Le Comité d'école de la Polyvalente Saint-Pierre, dans le cadre des "Jeudi-conférence", incite tous les parents de la Polyvalente à se rendre à la première activité de l'année qui aura lieu **jeudi le 27 octobre 83, à 20:30 heures, au local A-120, de la Polyvalente Saint-Pierre.** Le sujet de la soirée sera: "La modération (anciennement pondération)" et le conférencier invité sera Monsieur Denis Chouinard, directeur-adjoint à la Polyvalente Saint-Pierre. Comment un élève qui obtient un résultat de 80% durant l'année peut-il baisser à 65% à la fin de l'année avec le système de modération du (MEQ) Ministère de l'Éducation du Québec? Par quels moyens peut-on faire face aux inconvénients de la modération? Autant de questions à répondre durant cette soirée! Avec l'aide du conférencier, nous tâcherons de faire la lumière sur ces résultats de fin d'année selon le système de modération du MEQ. En espérant une grande implication pour qu'ensemble, dans l'action, pour nos enfants" soit plus qu'un thème mais une réalité.

rait être leur première expérience de participation démocratique! Il suffit de mettre à leur disposition les lieux, l'outillage, le temps et le soutien nécessaire; bref, réunir les conditions favorables qui permettraient aux jeunes de prendre en charge leurs aspirations de développement comme personne et comme membre d'une communauté. Préparons nos jeunes à jouer leur rôle de citoyen-coopératif! Opération Jeunesse.

LES NOUVELLES D'ACTION EMPLOI

L'Assiette Populaire: Cette semaine à l'assiette populaire du vendredi midi nous nous attarderons sur le thème suivant: "L'IMPACT DES REGROUPEMENTS-DANS LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE", sans oublier la bonne bouffe, bien entendu. ON VOUS ATTENDS... L'émission "Action": A l'émission ACTION, sur les ondes de CION-FM le lundi 31 octobre prochain de 6.00h. à 6.30h. on traitera "DES POSSIBILITÉS POUR LES GENS DE SUIVRE DES COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE OU D'AUTRES COURS DE LEUR CHOIX". En espérant que l'émission pourra aider les sans-emploi à se perfectionner et à se donner des outils pour leur recherche d'emploi. Le "Canada au Travail": Il est à noter que la date limite pour présenter vos projets "CANADA AU TRAVAIL" du gouvernement fédéral est le 28 octobre. ACTION-EMPLOI vous offre son aide, si vous le désirez. Vous pouvez nous rejoindre au 186 Lafontaine, ou téléphoner à 867-1229 et demandez Christiane, Alain et Harold.

C'T'A ST-LUDGER QUE ÇA SE PASSE!

Vous voulez fraterniser entre amis...Vous avez le goût de passer un bout de temps agréable! Vous êtes invités au souper paroissial **dimanche le 13 novembre 1983** à compter de 16 hres 30 au sous-sol de l'église. Une soirée dansante avec les "Gipsy's" à l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur suivra. Les cartes sont en vente au prix de 7,00\$ pour les adultes, 5,00\$ pour les étudiants (sur présentation de la carte), et de 3,00\$ pour les 12 ans et moins. Cette carte est valide pour le souper et la soirée. Pour la soirée seulement, le prix est de 3,00\$ pour tous. Vous êtes tous attendus...votre participation est importante. Venez fraterniser et vous amuser à St-Ludger.

CHAMBRE DE COMMERCE SAINT-HUBERT

La chambre de commerce de Saint-Hubert a un nouveau bureau de direction. En effet l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce a eu lieu le 16 octobre dernier et sur le bureau de direction, on retrouve: le président M. Yves Ouellet, le président ex-officio, M. Eléonard Simard, Mme Diane Auclair, directrice, Mme Suzanne Ouellet, directrice, Mme Sylvie Boucher, directrice, M. Jean-Guy Tardif, directeur, M. Lévis Boucher, directeur, M. Raynald Dionne, directeur, Mme Yolande Tardif, secrétaire, M. Jean-Louis Gagnon, directeur, M. Blondin Ouellet, directeur et M. Emilien Dubé, directeur.

AVIS PROJET DE CONSTRUCTION DE ROUTES D'ACCÈS ET AMÉNAGEMENT D'EMPLACEMENTS POUR DEUX TOURS MICRO-ONDES INFORMATIONS PRÉPUBLICATION D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC

Hydro-Québec entend procéder au début de l'année 1984 au lancement d'un appel d'offres pour la construction de deux chemins d'accès d'environ 400 m de longueur chacun et l'aménagement de deux sites pour l'installation de deux tours micro-ondes situées respectivement à 4 km et à 80 km du poste Madawaska. Ce projet est évalué à 150 000 \$.

Comme, durant la période d'appel d'offres, le sol sera couvert de neige et que la visite des emplacements sera impossible, Hydro-Québec organise une séance d'information à l'intention des intéressés à soumissionner de manière à ce que ces derniers puissent se rendre compte de la topographie des lieux.

Cette séance d'information aura lieu le jeudi, 27 octobre 1983. A leurs frais, les entrepreneurs désireux d'y assister devront être présents à 10 h, au poste Madawaska situé au sud de la route 185, à environ 11 km à l'est de la municipalité de Dégelis, comté de Temiscouata.

Pour de plus amples renseignements, si requis, prière d'appeler au: (514) 289-2886.

Le directeur, Approvisionnement
Roger A. Labrie



Hydro-Québec

Province de Québec
District de Kamouraska
No: 250-05-000244-814
Cour Supérieure
Banque Fédérale de développement est demandeur,

-vs-
Les Constructions A. Bérubé Ltée,
Adrien Bérubé est défendeur,

Avis est par la présente donné que le 07 novembre 1983 à 10h. de l'avant-midi au domicile place d'affaires du dit défendeurs au no: 82 rue Roy en la ville de Trois-Pistoles.

Seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeurs saisis en cette cause, consistant en:

1. un Tracteur D7-C Caterpillar 1969, série: 48A12136
2. un Tracteur D6-C Caterpillar 1967, série: 74A3643
3. un Tracteur D6-B Caterpillar 1964, série: 44A9010
4. une balance Howe Dewty Richardson Scale 1972, série: ES1352
5. un compacteur With Dewty Diesel 1965, série: 1625005-5N130
6. un compresseur Eroomwade 1976, série: 146746
7. une pelle Poclair TCS 1971, série: 70745
8. un loader 922 Caterpillar 1962, série: 59A722
9. un camion Dodge, 10 roues, 1974, série: R81H14T003118
10. un camion Dodge, 10 roues, 1973, série: T87H138002183

Conditions de la vente: Argent comptant
Rivière-du-Loup, le 26 octobre 1983

Dumas & Gagnon Huissiers,
par: Jude Dumas, H.J.Q.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE KAMOURASKA COUR SUPÉRIEURE (En matière de faillite)

No: 250-11-000077-83 023606

Dans l'affaire de la faillite de:

PAULETTE JALBERT VIEL, secrétaire, domicilié à 220 rue St-Pierre, app. no. 5, Rivière-du-Loup, Qué. G5R 3T4

Avis est par les présentes donné que **PAULETTE JALBERT VIEL, secrétaire, domicilié à 220 rue St-Pierre, app. no 5, Rivière-du-Loup, Qué. G5R 3T4** a fait cession de ses biens le 13ième jour d'octobre 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28ième jour d'octobre 1983, à 10:00 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, 33 rue de la Cour, en la Cité de Rivière-du-Loup, dans la Province de Québec, et que pour avoir le droit de voter les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et au besoin, les procurations.

Daté de Rimouski, ce 14ième jour d'octobre 1983.

Girard, Labrie, Robitaille, Marcoux Ltée et Gérald Robitaille, syndics conjoints de l'actif de Paulette Jalbert Viel
135 rue des Gouverneurs, Suite 4
Place Dionne, Rimouski, Qué. G5L 7R2

AVIS à la population de l'Isle-Verte et environs

Suite au départ de Me Robert Lajoie, notaire à l'Isle-Verte, l'étude LAJOIE, DESBIENS, OUELLET & BOUCHARD désire aviser la population de l'Isle-Verte et des environs qu'elle s'est portée acquéreur du bureau de Me Robert Lajoie comprenant, entre autre, le greffe du notaire, ses dossiers ainsi que son numéro de téléphone.

Le bureau sera sous la responsabilité de **Me Gaétan Bouchard**, notaire. Les date et heures d'ouverture vous seront communiquées ultérieurement. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer à 898-2560 ou 862-1740.

OFFRE DE SERVICES

Le CRC, l'Arc-en-Soi, offre les services (salaire à discuter) suivants:

- 1.-Nettoyage de terrain;
- 2.-Déneigement (toit, galerie, entrée)
- 3.-Entretien des pelouses
- 4.-Lavage des vitrines
- 5.-Service auprès des personnes âgées, etc...

Directeur Général
862-3721

DIRECTEUR D'AGENCE

Une importante entreprise du domaine de l'assurance-vie est à la recherche d'un directeur pour son agence de Rimouski.

Celui-ci aura comme responsabilités principales:

- La direction, le développement et la motivation de l'équipe actuelle de représentants.
- Le recrutement et la formation de nouveaux représentants.
- La gestion administrative de l'agence.

Détenteur du titre de C.L.U., le candidat choisi aura une expérience minimale de cinq (5) années dans le domaine de l'assurance-vie et démontrera des qualités exceptionnelles à l'égard de cet emploi. La rémunération s'y rattachant est des plus intéressantes.

Si cette opportunité vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae à:

Claude Chrétien
"Service aux entreprises"
MULTI-RESSOURCES ENR.
3350, de la Pérade
Suite 200
Sainte-Foy (Québec)
G1X 2L7
Tél.: (418) 659-5525



à noter

SOUPER DE LA FRATERNITE A SAINT-EPIPHANE

Souper de la fraternité, dimanche le 30 octobre 1983 à la Salle des Loisirs de St-Epiphanie à partir de 17.30 heures, heure solaire. Prix de présence. Une belle occasion de s'accueillir les uns les autres. La recette sera versée aux oeuvres de La Fabrique. Vous êtes les bienvenus. Soirée sociale: suivra le souper: Musiciens: Thérèse LeBel, Raymond et Yolande Côté. On fêtera l'Halloween-Prix aux beaux costumes.

FERMIERES DE L'ISLE-VERTE

Les dames Fermières de l'Isle-Verte sont heureuses d'inviter la population et toutes les Fermières des paroisses environnantes à venir assister à leur soirée annuelle du Cercle samedi le 29 octobre à 20.00 heures à l'Ecole Chanoine Guimond. De nombreux prix de présence et des surprises vous attendent. Bienvenue à tous!

COLLOQUE LOISIR

Dans le cadre du cours Loisir et animation II, les étudiants du Cégep de Rivière-du-Loup en l'option loisir, invitent tous les étudiants en première année de techniques Loisir au colloque: "Tel je suis, T.L. (Technicien Loisirs) je deviendrai" qui se tiendra le 29 octobre prochain au Pavillon Optimiste à compter de 9:00 heures jusqu'à 16:00 heures. Ce colloque a pour but de permettre l'établissement d'un parallèle entre différents vécus de travailleurs dans le milieu du loisir et de saisir la nature et la diversité du travailleur dans le domaine du loisir.

BIENVENUE CHEZ-NOUS

Nous souhaitons la bienvenue ce mois-ci à la famille Filion qui arrive de St-Pascal, à la famille Ouellet qui arrive de Chicoutimi, à la famille Tanguay de Schefferville et à la famille Marquis qui arrive de Cap-Chat.

ST-ALEXANDRE

Le Club de l'Age d'Or de St-Alexandre vous invite à un souper suivi d'une soirée de danse dimanche le 30 octobre à 17:30h à la salle des loisirs de St-Alexandre. Réservez maintenant, tél.: 495-2070.

ATTENTION FUTURES MAMANS

Un nouveau service à Rivière-du-Loup: BIENVENUE BEBE. L'Hôtesse de Bienvenue Bébé rencontrera les futures mamans au restaurant McDonald les 21ème et 4ième jeudi du mois entre 1.30 h et 2.30 h et leur remettra les cadeaux des commanditaires participants. La première rencontre est prévue pour le 27 octobre prochain.

TOURNEE DU CONSEIL DE LA CULTURE

Dans le cadre de sa campagne d'information intitulée "La Culture c'est comme la confiture...", le Conseil entreprend une tournée auprès des principaux intervenants en arts visuels de l'Est du Québec. Les objectifs visés sont, d'une part, d'informer les créateurs-trices sur la tenue de la première

Biennale de l'Est du Québec qui se déroulera à Rivière-du-Loup en juillet 84 et, d'autre part, de consulter les groupes d'artistes et les créateurs-trices sur l'intervention du Conseil dans le processus de régionalisation des programmes du ministère des Affaires Culturelles. Les créateurs-trices en arts visuels sont invités aux dates, lieux et heures suivants: mardi, 8 novembre, Cégep de Rivière-du-Loup, département des arts à 13h. Au bout de la 20. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Johanne Jutras, C.P. 873, Rimouski, G5L 7C9 au numéro de téléphone (418) 722-6246.

RASSEMBLEMENT DES VETERANS

Les vétérans sont invités à un rassemblement qui aura lieu le dimanche 6 novembre au local de

l'Army-Navy (sous-sol du local de l'Age d'or rue Frontenac à Rivière-du-Loup). La rencontre précédera la parade qui aura lieu à 14:00 heures à la Croix du Sacrifice. Détails à venir.

APPELS D'OFFRES LA VILLA FRASERVILLE INC.



La Villa Fraserville recevra jusqu'à 15:30 heures, locales, le 2 novembre 1983, des soumissions sous enveloppes scellées, pour l'entretien d'hiver et le déneigement pour les trois prochaines saisons soit 1983-1984, 1984-1985, 1985-1986 de ces chemins d'accès et du terrain de stationnement.

Le travail consistera à:
1-dégager le chemin d'accès de la rue St-Henri à la Villa Fraserville.
2-Entretien du stationnement et le dégager au besoin à l'aide d'un chasse-neige.

Pour être admises à ses soumissions les personnes devront fournir une preuve de responsabilité publique.

La Villa Fraserville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes.

Les soumissions doivent être adressées à la VILLA FRASERVILLE INC., 70 ST-HENRI, RIVIERE-DU-LOUP, G5R 2A1 A/S M. YVES ROUSSEL, DIRECTEUR GENERAL, avant 15:30 heures le 2 novembre 1983.

Société d'Entraide Economique de K.R.T.

APPELS D'OFFRES



Re: Terrain situé à la Pointe
Les liquidateurs soussignés font appel à des offres pour la vente des biens ci-après décrits:

"Un emplacement situé à la Pointe de Rivière-du-Loup, mesurant cent quatre vingt pieds (180') de front sur la rue Hayward par cent cinquante pieds (150') de profondeur, le tout plus ou moins, mesures anglaises; borné au nord-est par le Régal Glacé Inc., au sud-est par Jean-Noël Lagacé ou représentants, au sud-ouest à Hormidas Fournier et au nord-ouest à la rue Hayward; lequel terrain est connu et désigné comme étant une partie du lot un-deux cent quatre-vingt-deux (Ptie 1-282) du cadastre officiel pour la ville de Fraserville, division d'enregistrement de Témiscouata, sans bâtisse dessus construite, mais avec circonstances et dépendances.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Société, 445 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, G5R 3C1, avant le 15 novembre 1983, à 12.00 heures; elles devront être scellées et porter au recto de l'enveloppe la mention lisiblement écrite: "Soumission re: Terrain situé à la Pointe".

Le liquidateur ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Corriveau, Bujold, Lavoie, Madore & Ass., es-qualité de liquidateur de la Société d'Entraide Economique de K.R.T.

AVIS DE LIQUIDATION

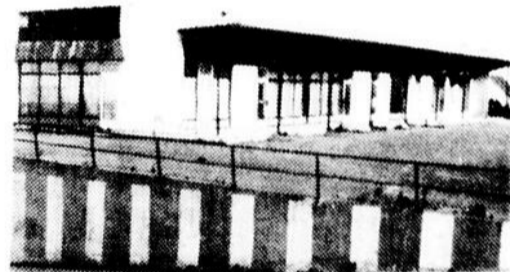
AVIS est par les présentes donné que, le 14 octobre 1983, les actionnaires de la compagnie "Stragesco Inc.", ont adopté régulièrement une résolution déclarant que les affaires de la compagnie seront liquidées volontairement et que la compagnie sera dissoute et nomment Monsieur Noël Madore, C.A., de la firme comptable "Corriveau, Bujold, Lavoie, Madore & Associés", du 148 rue Fraser, Rivière-du-Loup, QC, liquidateurs des affaires de la compagnie. DONNE à Rivière-du-Loup, QC ce 17e jour d'octobre 1983.
Noël Madore, C.A.
Corriveau, Bujold, Lavoie, Madore & Associés
148 rue Fraser
Rivière-du-Loup, QC
G5R 3Y7

Société d'Entraide Economique de K.R.T.

APPELS D'OFFRES



RE: 26, 28 et 30 rue St-Joseph, Rivière-du-Loup



Les liquidateurs soussignés font appel à des offres pour la vente des biens ci-après décrits:

"Un terrain de figure irrégulière, situé en la cité de Rivière-du-Loup, mesurant cent soixante-et-dix-neuf pieds et deux dixièmes (179.2') vers le nord-ouest, cent quatre-vingt-quatre pieds et un dixième (184.1') vers le sud-est; borné vers le nord-ouest par une partie non subdivisée du lot 192-1, vers le nord-est par le lot 257-1, vers le sud-est par le lot 672 (rue St-Joseph) et vers le sud-ouest par le lot 668 (rue Lafontaine); lequel terrain, avec la bâtisse dessus construite ayant servi de station et terminus d'autobus, est une partie du lot CENT QUATRE-VINGT-DOUZE-UN (Ptie 192-1) du cadastre officiel révisé de Fraserville, division d'enregistrement de Témiscouata, et contient en superficie dix-huit mille sept cent cinquante-cinq pieds carrés et cinq dixièmes (18,755.5' car.)".

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés dans l'immeuble.

Ces immeubles portent les numéros civiques: 26, 28 et 30 rue St-Joseph, Rivière-du-Loup.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Société, 445 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, G5R 3C1, avant le 15 novembre 1983, à 12.00 heures; elles devront être scellées et porter au recto de l'enveloppe la mention lisiblement écrite: "Soumission re: bâtisse sise 26, 28 et 30 rue St-Joseph, Rivière-du-Loup".

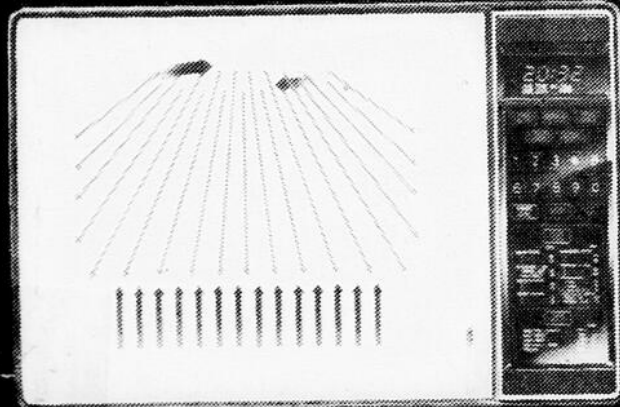
Le liquidateur ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Corriveau, Bujold, Lavoie, Madore & Ass., es-qualité de liquidateur de la Société d'Entraide Economique de K.R.T.



Hotpoint

LE DERNIER CRI EN ÉLECTROMÉNAGER



Hotpoint
DUAL WAVE

Voici enfin le four à micro-ondes qui vous procurera la performance culinaire que vous recherchez, le four à micro-ondes révolutionnaire Dual Wave^{MD}.

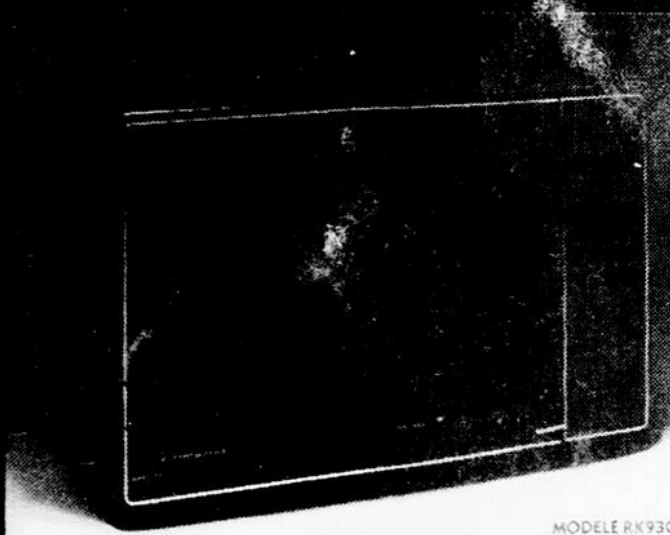
La clé d'une bonne performance culinaire avec un four à micro-ondes réside dans la distribution uniforme des micro-ondes à l'intérieur de la cavité du four. Jusqu'ici, la plupart des fours à micro-ondes comportaient des "zones chaudes" et des "zones froides", attribuables à une distribution inégale des micro-ondes.

Nous avons remédié à ces problèmes de micro-cuisson dans le nouveau et unique four à micro-ondes Dual Wave^{MD}, conçu pour vous assurer une cuisson uniforme.

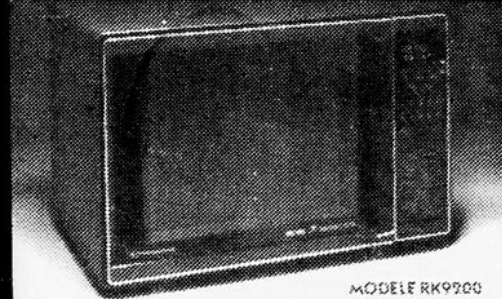
Voici de quelle façon il fonctionne!

Dans la partie supérieure du four, une antenne émet dans un mouvement rotatif régulier des micro-ondes qui, contrairement aux autres fours à micro-ondes, sont également distribuées dans la partie inférieure du four. Les aliments sont donc enveloppés par des flux de micro-ondes provenant de la sole et de la voute du four. Les résultats sont sensationnels. La cuisson se fait bien et uniformément et il n'est pas nécessaire de retourner la plupart des aliments. De plus, il n'y a aucune plateforme tournante encombrante de telle sorte que chaque pouce carré de la cavité du four peut être utilisé pour la cuisson.

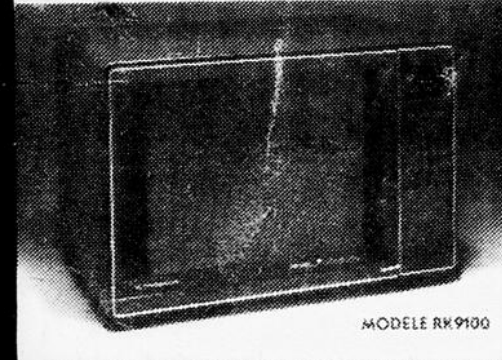
Seuls les fours à micro-ondes Dual Wave^{MD} distribuent les micro-ondes à la partie supérieure et à la partie inférieure du four pour vous procurer une cuisson uniforme de vos aliments.



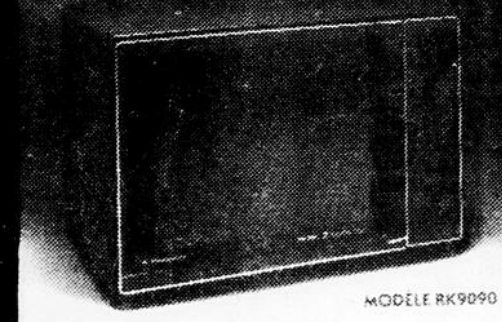
MODELE RK9300



MODELE RK9200



MODELE RK9100



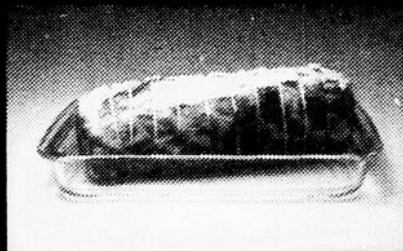
MODELE RK9090

PROFITEZ DES RABAIS SUR NOS FOURS MICRO-ONDES

Hotpoint
DUAL WAVE MICROWAVE SYSTEM

MEUBLES FITZBACK

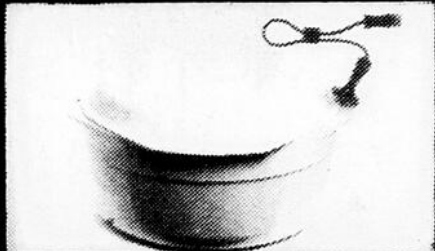
646 LAFONTAINE RIVIÈRE-DU-LOUP
862-8238



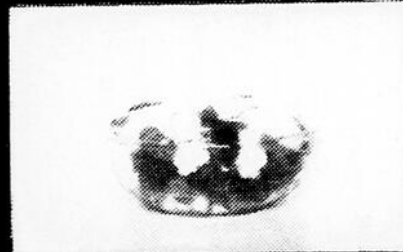
Commande "Auto Defrost" (Décongélation automatique)
Le four règle automatiquement le temps de décongélation et les niveaux de puissance. Vous n'avez qu'à introduire le code, puis le poids de l'aliment et le four fait tout le reste.

COOK CODE		COOK CODE	
CODE	COOK	CODE	COOK
BACON SLICES	20	HAMBURGER PATTIES	20
2	20	2	20
4	20	POTATOES 9-8 OZ	20
BEVERAGES 1 CUP	2	2	20
COFFEE SOUP	2	2	20
MILK BASED	24	SANDWICHES	100
CHICKEN PIECES	1 THIN	1 THIN	10
2	40	1 THICK	20
4	20	TV FISHING 10 OZ	20
FRANKS 1/4 BUNS	10	VEGETABLES CUT UP	100
2	10	FROZEN 1 LB	120
4	20	FROZEN 1/2 LB	70

Commande "Cook Code" (Code de cuisson)
Cette commande constitue un moyen plus rapide de programmer le temps et le niveau de puissance. Consultez le tableau pratique des codes de cuisson sur le panneau de commande concernant les aliments fréquemment apprêtés.



"Automatic Simmer" (Mijotage automatique)
Ce dispositif caractéristique vous permet de faire cuire vos aliments plus lentement afin qu'ils conservent leur richesse et leur saveur. Maintenez le four à la température de mijotage (180 F) aussi longtemps qu'il est nécessaire. Plus de plats à surveiller!



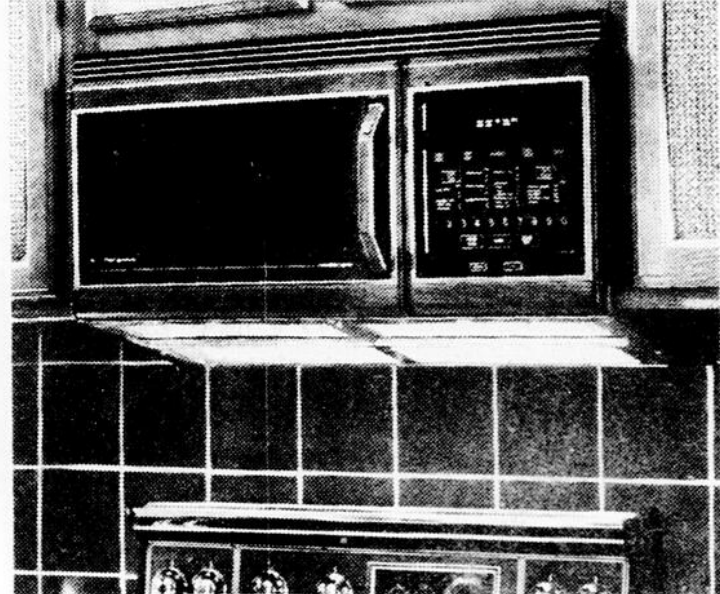
Commande "Automatic Cooking" (Cuisson automatique)
Cette commande est un moyen simple et automatique de cuire les aliments fréquemment apprêtés au four à micro-ondes. Munie d'un capteur perfectionné qui détecte la vapeur qui s'échappe de l'aliment en cours de cuisson, elle calcule le temps de cuisson qui reste et règle le niveau de puissance.



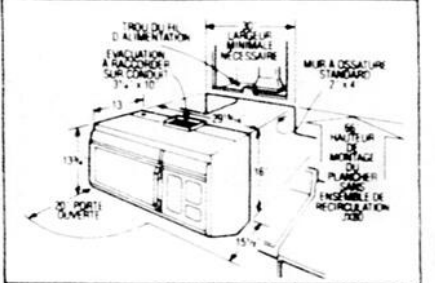
Cuisson d'un repas complet
La grille à deux réglages augmente le volume d'espace utilisable de votre four à micro-ondes et vous permet de cuire plusieurs aliments différents à la fois.



Guide de micro-cuisson et livre de cuisine
C'est un guide complet, entièrement illustré et muni d'instructions faciles, à suivre étape par étape, pour obtenir une cuisson délicieuse au four à micro-ondes.



Modèle CounterSaver^{MD} RYM580
Ce four, qui est installé au-dessus de la cuisinière, vous offre toutes les commodités de la micro-cuisson et libère votre comptoir. Le modèle CounterSaver^{MD} éclaire également la surface de votre cuisinière électrique et possède une hotte à deux vitesses. Il est également muni d'un écran à affichage numérique, d'un grillage automatique, d'un code de cuisson, de cinq fonctions de cuisson et d'une minuterie de 100 minutes.



Données d'installation du modèle CounterSaver^{MD}
Les valeurs nominales de l'appareil sont: 120 Vc a., 60 Hz, 12 A, puissance absorbée de 1,35 Kw, 600 W. Le cordon d'alimentation devrait être branché sur un circuit distinct de 15 ou 20 ampères avec prise simple, mise à la terre.
Il est recommandé d'appuyer l'appareil contre un mur plâtré comportant des montants de 2 po sur 4 po et recouvert d'un panneau de plâtre d'un minimum de 3/8 po d'épaisseur. Il peut également être installé à un îlot ou une péninsule d'armoires, de même qu'à une armoire suspendue.